

14^e année - Nouvelle série

c.m.
revue mensuelle

N° 110

Janvier 1983

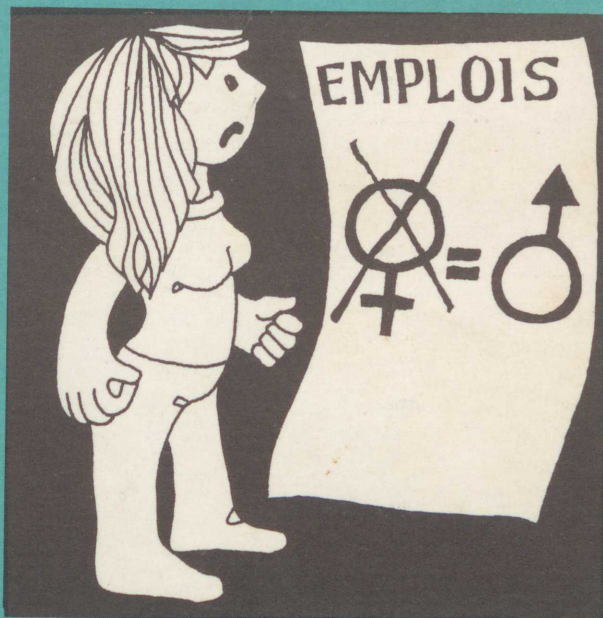
FEMMES discriminées

Pierre Joye
**Le marxisme
aujourd'hui**

Lewin et Bodson
**Multinationales :
Contrôle interdit ?**

Rodolfo Borques
**Chili : nouvelles
formes de répression**

**Qui a tué
« Clément » ?**
par Cl. Coussement
et José Gotovitch



cahiers marxistes

Sommaire

| | |
|---|-------------------------|
| Pierre Joye Marx, cent ans après | p. 1 |
| Bérangère Marquès-Pereira Femmes, mentalités, hégémonie Le cas-test Bekaert Cockerill Femmes en détresse | p. 10 p. 17 p. 20 |
| Rosine Lewin et J.C. Bodson Multinationales : contrôle interdit ? | p. 24 |
| Rodolfo Borquez Nouvelles méthodes de répression au Chili | p. 31 |
| Un poème inédit de Francis Chenot | p. 37 |
| En diagonale — Qui a tué « Clément » ? — Condition pénitentiaire : la Belgique à contre-courant — Un colloque Cardyn | p. 38 p. 40 p. 41 |
| A livres ouverts — La Cambre et l'architecture, par J. Aron — Ministre sans pouvoir, par R. Vandeputte — Art du conteur, art de l'acteur | p. 43 p. 45 p. 46 |
| En revues : Socialisme — La Revue nouvelle — Le Bulletin de la FAR — La Wallonie et les nouvelles technologies | |

En page 1 : un dessin de Jo Dustin.

Comité de patronage :

Edmond Dufrenaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers, Roger Somville.

Comité de rédaction :

Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Claudine Cyprès, Pascal Delwit, J.M. De Waele, Pierre Gillis, Serge Govaert, J.J. Heirwegh, Pierre Joye, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Claude Renard, Christian Vandermotten, J.P. Vankeerberghen, Benoît Verhaegen.

Rédacteur en chef : Rosine Lewin.

Édité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte.

cahiers marxistes

Revue fondée en 1969

Index
récapitulatif
pour 1982

QUESTIONS POLITIQUES GENERALES

| | N° | Mois |
|--|---------|-----------|
| Pierre Joye — Une crise mondiale..... | 100 | janvier |
| Jean-Jacques Heirwegh — Questions sur la laïcité et l'Etat | 102 | mars |
| Jean Du Bosch — La crise et les rapports Nord-Sud..... | 102 | mars |
| Pierre Joye — Remarques sur le CME et le rôle de l'Etat ... | 103-104 | avril-mai |
| C. Legros, P. Gillis et M. Godard — Problèmes d'environnement et choix politiques..... | 105 | juin |
| Daniel Dory — Recherche anthropologique et analyse des écosystèmes..... | 105 | juin |
| Jean Blume — Dimitrov : un centenaire pour aujourd'hui . | 107-108 | oct-nov |
| Pierre Joye — Quelques remarques sur le léninisme..... | 107-108 | oct-nov |
| Marc Drumaux — Notre conception du contre-pouvoir | 109 | décembre |
| Claude Renard — A propos des remarques de P. Joye sur le léninisme | 109 | décembre |
| Pierre Joye — Pour poursuivre le débat..... | 109 | décembre |
| En diagonale : Qu'est ce que le fascisme ? (F. Nice)..... | 109 | décembre |

POLITIQUE INTERIEURE ET PROBLEMES SOCIO-ECONOMIQUES

| | | |
|---|---------|-----------|
| Pierre Beauvois — Sidérurgie : Les leçons d'une année noire..... | 100 | janvier |
| Jacques Aron — Rénovation urbaine et spéculation foncière | 100 | janvier |
| Rosine Lewin — Le MOC en quête d'efficacité politique... | 100 | janvier |
| Rosine Lewin — Des chrétiens au PS ? à propos d'un colloque de l'Institut Vandervelde | 100 | janvier |
| Daniel Fedrigo — Contre le racisme et la xénophobie, le droit de vote aux immigrés | 101 | février |
| Anne Herscovici — Les femmes face à la crise | 101 | février |
| Pierre Joye — Le parti socialiste face à la crise | 101 | février |
| Jacques Nagels — Dévaluation — inflationniste et déflationnaire, inutile et inique | 102 | mars |
| Pierre Joye — Les transformations du monde du travail ... | 102 | mars |
| Rosine Lewin — Le Plan Palasthy | 102 | mars |
| C. Cyrès, Ph. Fraschina et R. Lewin — « Rénover et agir », un congrès pour des temps meilleurs..... | 103-104 | avril-mai |

POLITIQUE INTERIEURE ET PROBLEMES SOCIO-ECONOMIQUES (suite)

| | | |
|--|---------|-----------|
| Rosine Lewin — La mise sur orbite de Solidarité et Participation | 103-104 | avril-mai |
| P. Gillis et M. Godard — Le programme écolo : ni à gauche, ni à droite | 105 | juin |
| Christian Vandermotten — Pratique de l'aménagement du territoire et développement régional — Bilan critique pour une alternative | 105 | juin |
| Une autre manière de faire de la politique ?..... | 105 | juin |
| Les mystères de la pollution industrielle..... | 105 | juin |
| Claude Renard — Bientôt les communales..... | 106 | septembre |
| Rosine Lewin — M. Gol, les Cahiers marxistes et la radiotélévision | 106 | septembre |
| Rosine Lewin — Discours patronal et pratique gouvernementale..... | 107-108 | oct-nov |
| Jean-Paul Brilmaker — Chômage : quels intérêts servent les tribunaux du travail ? | 107-108 | oct-nov |

| | N° | Mois |
|---|--------------------|-----------|
| Jacques Moins — Elections communales — réflexions et questions d'un Bruxellois..... | 109 | décembre |
| Rosine Lewin — Joseph Cardyn, militant ouvrier..... | 109 | décembre |
| Walter Gaetan — Normes de protection en matière de santé; l'exemple du plomb..... | 109 | décembre |
| Jean Meurice — La double pollution..... | 109 | décembre |
| En diagonale | | |
| — Le volet social du rapport Spitaels (R. Lewin)..... | 102 | mars |
| — Débat sur l'Ordre des médecins..... | 102 | mars |
| — Immigration : les colporteurs de l'intolérance (P. Ergo) | 103-104 | avril-mai |
| — Conservatisme ?..... | 106 | sept |
| — Procès aberrants..... | 107-108 | oct-nov |
| — Zeebrugge : de fûts suspects en vaines suspicions (M. Rayet)..... | 107-108 oct-nov | |
| — Du côté de chez M. Tromont..... | 107-108 | oct-nov |
| — Coopération à quel développement ?..... | 109 | décembre |

POLITIQUE INTERNATIONALE

| | | |
|--|---------|-----------|
| Jean-Paul Vankeerberghen — Pologne : la faillite d'un monopole..... | 100 | janvier |
| Jacques Nagels — Face à la presse, retour de Pologne.... | 101 | février |
| Susa Nudelhole — Non alignement..... | 103-104 | avril-mai |
| Patrice Granville — Le Salvador, loin du Vietnam ?..... | 103-104 | avril-mai |
| Rosine Lewin — Le Salvador et l'opinion en Belgique..... | 103-104 | avril-mai |
| Anicet Mobe-Fansiama — Les intellectuels zairois..... | 103-104 | avril-mai |
| Jean-Pierre Chevènement répond aux questions des CM sur le changement en France..... | 106 | septembre |
| Pierre Joye — Les Etats-Unis et l'Europe des Dix..... | 106 | septembre |
| Paul Van Praag — Une Europe sans blocs militaires n'est pas une utopie..... | 106 | septembre |
| Susa Nudelhole — Après les massacres de Beyrouth — un triple tournant ?..... | 107-108 | oct-nov |
| Guy De Boeck — L'aide belge au tourisme rwandais, un facteur de développement ?..... | 107-108 | oct-nov |
| Roy Medvedev — L'URSS après Brejnev..... | 109 | décembre |

CULTURE

| | | |
|---|---------|-----------|
| Jacques Aron — Rénovation urbaine et spéculation foncière..... | 100 | janvier |
| A. Mobe-Fansiama — Les intellectuels zairois..... | 103-104 | avr-mai |
| Rosine Lewin — M. Gol, les CM et la radio-télévision..... | 106 | septembre |
| Jean Meurice — La double pollution..... | 109 | décembre |
| En diagonale | | |
| — Pourquoi laisser l'audiovisuel aux « cultureux » (Roger Pierre)..... | 101 | février |
| — Réflexion pour un débat sur l'action culturelle des communistes (J. Moins)..... | 101 | février |
| — Première Réponse à J. Moins (Wilchar)..... | 102 | mars |
| — (Re)valoriser notre action culturelle (B. Focroulle)..... | 103-104 | avril-mai |
| — Réalisme et diversité..... | 105 | juin |
| — PC et intervention culturelle (P. Aron et D. Dupont) | 106 | septembre |
| — L'itinéraire de Roger-Martin Du Gard (Roger Thirion) | 107-108 | oct-nov |
| — Du côté de chez M. Tromont..... | 107-108 | oct-nov |

QUESTIONS D'HISTOIRE

| | N° | Mois |
|--|---------|----------|
| Maxime Steinberg — Les chambres à gaz — La bataille de 1981..... | 105 | juin |
| Jean Blume — Dimitrov, un centenaire pour aujourd'hui.. | 107-108 | oct-nov |
| Rosine Lewin — Joseph Cardyn, militant ouvrier..... | 109 | décembre |

DOCUMENTS

| | | |
|---|---------|-----------|
| Déclaration de W. Jaruzelski instaurant la loi martiale en Pologne, le 13 décembre 1981..... | 100 | janvier |
| Ouvrir une nouvelle phase de la lutte pour le socialisme, (extraits d'une résolution du PCI)..... | 100 | janvier |
| Au détriment de la paix et du socialisme (réponse de La Pravda au PCI)..... | 101 | février |
| Réponse de l'Unità à la Pravda | 101 | février |
| Des médecins appellent: Mieux vaut prévenir que guérir... la guerre nucléaire..... | 102 | mars |
| Le document de Santa Fé — Une affirmation de l'hégémonisme des Etats-Unis en Amérique Latine..... | 103-104 | avril-mai |
| Résolutions du 24 ^e congrès du PCB..... | 103-104 | avril-mai |
| Le PCB et l'alliance atlantique..... | 106 | septembre |

LIVRES RECENCES

| | | |
|--|---------|-----------|
| Rondon, maréchal de la paix (Culture laïque)..... | 101 | février |
| Sociologie d'une commune vietnamienne (Houtart et Lemercinier)..... | 101 | février |
| Politique de défense et démocratie (MIR/IRG)..... | 103-104 | avril-mai |
| Hommage à Naim Khader..... | 103-104 | avril-mai |
| Le film d'animation en Belgique..... | 103-104 | avril-mai |
| L'art monumental de Dubrunfaut..... | 103-104 | avril-mai |
| La face cachée (Hiernaux, Bodson et le comité général des Marolles)..... | 105 | juin |
| L'anti-mythe économique (J. Schoonbroodt)..... | 105 | juin |
| Supprimer l'adolescence (G. Lutte)..... | 106 | septembre |
| Le déclin de la bourgeoisie belge (A. Mommen) (en néerlandais, chez Kritak)..... | 106 | septembre |
| Face aux technologies nouvelles (Fondation Travail — Université)..... | 106 | septembre |
| Du télégraphe au télétexte (Gresea)..... | 106 | septembre |
| Le Brasier (C. Malva)..... | 107-108 | oct-nov |
| Les raisons de l'absence ou l'absence de raisons (D. Klaric)..... | 107-108 | oct-nov |
| C'est la ville qui nous envie (M. Piraux)..... | 107-108 | oct-nov |
| Qui a peur de l'enseignement ? (J.M. Simon)..... | 109 | décembre |
| La ville, la démocratie, le socialisme (M. Castells)..... | 109 | décembre |
| Alphabet des lettres belges de langue française..... | 109 | décembre |

DESSINS ET ILLUSTRATIONS

Jo Dustin (janvier), Paul Gobert (février), Peter Schupisser (mars), Stéphane Mandelbaum (avril-mai), Pasquale Cristallo (juin).

Le marxisme aujourd'hui

La table ronde Cavtat '82

« *La pensée marxiste aujourd'hui : situations, controverses, perspectives* ». Tel était le thème de la Table ronde organisée par la *Tribune internationale* « *Le socialisme dans le monde* » qui se tint du 25 au 29 octobre à Cavtat (Yougoslavie).

Créée à l'initiative de trois revues théoriques yougoslaves, cette *Tribune* organise depuis 1976 ces rencontres qui sont destinées à permettre à des représentants des différents courants du marxisme et de la pensée socialiste en général — des communistes, des socialistes, des sociaux démocrates, des travaillistes, des militants de mouvements de libération, des progressistes sans appartenance politique précise — dont l'activité s'exerce dans des conditions historiques, sociales et politiques souvent très différentes de confronter leurs vues dans un esprit critique. Confrontation d'autant plus large et féconde que les participants y interviennent en principe à titre individuel et non comme représentants de leurs mouvements, partis ou pays. C'est donc un carrefour vivant d'idées et d'expériences dans une atmosphère d'ouverture et de tolérance.

Le thème de cette 7^e Table ronde de Cavtat était de nature à susciter de vives discussions. Le marxisme a connu, au cours des cent années qui se sont écoulées depuis la mort de Marx un rayonnement qu'aucune autre théorie sociale n'a connue. Il a également évolué au cours de ces années. Le marxisme contemporain n'a pas seulement remis en question certains postulats fondamentaux du marxisme de la II^e Internationale et de celui de la III^e Internationale. Il s'est enrichi de recherches menées aussi bien dans les domaines classiques que dans ceux que le marxisme avait négligés ainsi que dans des domaines complètement nouveaux.

Tout cela a entraîné l'émergence de nombreuses différences à l'intérieur du marxisme, de divers courants. Et cela soulève toute une série de questions. Celle de la pluralité du marxisme, celle de l'actualité des idées de Marx, celle de l'actualité de certaines positions engendrées par cette théorie et bien d'autres.

Le rapport dans lequel *Milos Nikolic*, le secrétaire de la *Tribune internationale*, avait dressé un bilan du développement du marxisme contemporain en évoquant les divergences qui s'y sont manifestées comporte quelque 140 pages cyclostylées. Ne nous étonnons donc pas si les participants de la rencontre de Cavtat exprimèrent des points de vue très variés, parfois franchement opposés. Cela témoigne à la fois de la richesse et de la diversité du marxisme d'aujourd'hui.

Je ne tenterai pas de résumer toutes les interventions à cette Table ronde qui réunit 80 participants étrangers venus de tous les continents et deux douzaines de Yougoslaves. Plusieurs numéros des CM n'y suffiraient pas. (1)

Il me semble toutefois intéressant de reproduire les passages les plus significatifs des interventions qui expriment le plus nettement la diversité des points de vue exprimés.

« LE MARXISME EST MONOLITHIQUE »

Se félicitant de la vitalité du marxisme, *Alexandre Mislivchenko*, de l'Institut de philosophie de l'Académie des sciences auprès du CC du PCUS, souligne que, dans les pays socialistes comme dans les pays capitalistes, le niveau de la recherche marxiste s'élève chaque année.

En Occident, toutefois, poursuit *Mislivchenko*, des tendances pluralistes se manifestent dans l'idéologie bourgeoise, ce qui dénote l'existence de différentes idéologies. Mais ce pluralisme idéologique bourgeois, on le transfère parfois sur le terrain du marxisme, de sorte qu'on assiste à une tendance au pluralisme marxiste destinée à détruire l'unité du mouvement communiste sur le plan international.

Or le marxisme est un tout, il est monolithique. Il faut repousser les tentatives des « renouveleurs » du type révisionniste qui veulent rompre avec les principes du marxisme révolutionnaire, ce qui conduit inévitablement à la conciliation avec la bourgeoisie et à la capitulation face à celle-ci.

Si un parti communiste accepte la possibilité d'un pluralisme idéologique, cela signifie qu'il n'a pas une base idéologique et des positions précises. Accepter le pluralisme idéologique conduit à considérer que le mouvement communiste contemporain ne puise dans le marxisme que son programme politique. Or le marxisme constitue un tout et il serait naïf de penser qu'un programme et une politique authentiquement révolutionnaires puissent exister sans une argumentation philosophique théorique.

L'imprécision idéologique crée un terrain pour le pluralisme politique. Autrement dit, cela met en doute les principes mêmes de la structure et de l'activité du parti marxiste-léniniste. Là, il ne peut être question de pluralisme. Sinon sa nature révolutionnaire se dissout dans le conglomérat pluraliste des idées et des positions petits-bourgeoises, son rôle d'avant-garde dans la lutte pour les changements sociaux fondamentaux disparaît.

(1) Les rapports et les interventions à ces débats annuels sont publiés dans la revue « *Socialism in the World* » qui paraît six fois par an en deux éditions : serbo-croate et anglo-française. Rédaction : Trg Marksa i Engelsa, 11. 11.000 Beograd.

PLACER LA PRATIQUE PAR-DESSUS TOUT

Hou Wenjian, de l'Institut pour la publication des classiques du marxisme après du PC chinois, rappelle que le marxisme n'est pas un dogme mais un guide pour l'action, qu'il s'est développé de façon continue depuis Marx et Engels et que sa vitalité provient précisément de ce que ce développement s'est basé sur la pratique, sur l'expérience de l'édification du socialisme.

Soutenir le marxisme signifie, en premier lieu, soutenir ce qui en est l'essentiel, c'est-à-dire la conception marxiste du monde — le matérialisme dialectique et le matérialisme historique. Soutenir le marxisme signifie appliquer le matérialisme dialectique et le matérialisme historique à la pratique vécue. Nous appelons cela rechercher la vérité en se basant sur les faits, ce qui demande qu'on place la pratique par-dessus tout, que la pratique soit la pierre de touche pour déterminer ce qui est vrai.

C'est ainsi que nous essayons d'atteindre nos objectifs en Chine : en partant des réalités de notre pays, en intégrant les vérités universelles du marxisme à la pratique concrète de la Chine, en suivant notre chemin et en construisant un type de socialisme qui est uniquement chinois. Car il n'y a pas de modèle rigide pour construire le socialisme.

Pour poursuivre notre recherche de la vérité en nous basant sur les faits, nous nous efforçons d'avoir une vue réaliste des relations de classe et des conditions politiques de la société socialiste chinoise. Les classes exploiteuses y ont été éliminées en tant que classes, mais, par suite de circonstances intérieures et d'influences extérieures, la lutte de classe continuera à y exister dans certaines limites pour encore un long temps à venir et elle pourrait même s'exacerber dans certaines conditions. Ce serait une erreur de manquer de vigilance à ce sujet. La lutte de classe n'y constitue toutefois plus la contradiction principale. Celle-ci est à présent la contradiction entre les besoins matériels et culturels croissants de la population et le niveau arriéré de la production.

Interrogé, au cours de la discussion, sur l'attitude actuelle du PC chinois envers Staline et le stalinisme, *Hou Wenjian* répondit de façon laconique : « *Notre attitude n'a pas changé* ».

POUR UN MARXISME OUVERT ET PLURALISTE

Les participants yougoslaves mirent au contraire l'accent sur la nécessité d'un marxisme ouvert et pluraliste.

Nous devons approfondir les questions d'actualité de la pensée marxiste d'aujourd'hui, soumettre à une analyse critique la praxis datant du temps de la II^e et de la III^e Internationales, la libérer de la praxis limitée de la phase primaire du socialisme, déclare *Aleksander Grlickov*, membre de la présidence du CC de la Ligue communiste de Yougoslavie.

D'où la nécessité parallèle de s'appuyer sur l'héritage de Marx et de le questionner afin de percevoir pleinement les possibilités d'un socialisme plus mûr, d'un socialisme enrichi de toutes les valeurs humaines qui indiquerait la voie à suivre pour sortir de la crise mondiale. C'est d'autant plus nécessaire que l'héritage du passé est tenace

et cela exige une communication libre et fructueuse — théorique, idéelle, culturelle — entre toutes les forces socialistes.

La pensée marxiste contemporaine montre la possibilité d'un pluralisme idéal et théorique en son sein même. Ce potentiel pluraliste du socialisme se développe à travers un dialogue critique qui interpelle les résultats passés et actuels de la philosophie, de l'économie, de la sociologie, des sciences spécifiques de l'homme et de la société. Concurrence et confrontation ! C'est cela qui fait la richesse des idées et pourra même radicaliser d'autres conceptions idéologiques et les inclure dans le processus mondial du socialisme. C'est cela qui ouvrira des possibilités de rencontre avec le socialisme chrétien, avec le socialisme islamique, avec des socialismes reposant sur des contenus traditionnels et culturels différents. Mais pour cela, le marxisme doit être ouvert à des idées et connaissances autres que les siennes qui s'orientent également vers un progrès de civilisation de la société, l'émancipation des hommes et des peuples de toutes formes d'oppression et d'exploitation, l'humanisation de la vie humaine.

LA VOCATION ASIATIQUE ET AFRICAINE DU MARXISME

« *Le marxisme et le mouvement ouvrier et socialiste ont progressé par étapes*, souligne Samir Amin directeur de l'IDEP (Dakar). A chacune de celles-ci, le marxisme vivant a fait peau neuve, s'est transformé et enrichi en réponse à une situation nouvelle. Les lois que le marxisme a formulées concernant l'évolution des sociétés s'appliquent au marxisme même ».

De même, on ne peut parler du marxisme dans les différentes régions du monde contemporain en se fondant sur la même méthode d'appréhension de la réalité, car la réalité marxiste est elle-même variable d'une région à l'autre. Cela distingue peut-être fondamentalement le marxisme en Asie et en Afrique du marxisme occidental.

Dans les pays capitalistes développés, on peut concevoir l'analyse de cette réalité à partir de celle des idéologies et des pratiques des différents partis ouvriers et communistes qui se réclament du marxisme, de l'histoire de la formation de ces idéologies et pratiques et de leur évolution, de la mesure de l'influence de ces organisations sur la classe ouvrière. En Asie et en Afrique capitalistes, les choses sont plus compliquées. La classe ouvrière est constituée de travailleurs déqualifiés. Elle est peu nombreuse, recrutée dans une masse énorme de paysans pauvres chassés de leurs terres, entassés dans les bidonvilles du tiers monde contemporain. Les partis et organisations qui se réclament du marxisme sont souvent faibles, mal connus du fait de la répression dont ils sont l'objet. Leur influence sur la vie sociale ne saurait être mesurée par des thermomètres comme il en existe en Occident (les élections, quand il y en a, n'ont pas de grande signification). S'agissant de sociétés largement rurales, faiblement industrialisées le plus souvent, on ne saurait utiliser les mêmes critères pour mesurer l'influence du marxisme sur la classe ouvrière.

Si le marxisme, cessant d'être uniquement européen, devient mondial, toute une nouvelle série de questions lui sont posées. Car le marxisme porte forcément les marques de la société au sein de laquelle

il est né : la société non seulement bourgeoise mais aussi européenne, issue d'une histoire bien à elle, à partir de la féodalité et de la chrétienté. Ces questions prennent des dimensions insoupçonnées lorsque les peuples qui se mettent en mouvement sont façonnés par une histoire qui est celle du confucianisme, de l'hindouisme ou de l'Islam.

Il s'agit là de problèmes qui surgissent de la réalité pratique. Or celle-ci n'est pas seulement celle de l'expansion mondiale de la pensée marxiste et de l'activité d'organisations qui s'en réclament. L'expansion mondiale du capitalisme a accentué sa division en centres et périphéries capitalistes.

Pour *Samir Amin*, cette forme particulière de l'expansion du mode de production capitaliste donne aujourd'hui à la contradiction capital dominant/peuples de la périphérie le caractère de la contradiction occupant le devant de la scène tandis que la contradiction fondamentale qui définit le capitalisme (la contradiction capital/travail) perd ce caractère. Dès lors, la force principale de la transformation du monde en direction du socialisme se manifesterait probablement à partir des périphéries du système, au travers de luttes de libération des sociétés du capitalisme périphérique. Le développement inégal du capitalisme a donné aux peuples d'Asie et d'Afrique une vocation imprévue : celle d'être appelés à renverser localement l'ordre capitaliste. La situation à la périphérie est potentiellement révolutionnaire, ce qu'elle ne paraît plus être en Occident.

Car, d'après *Samir Amin*, la classe ouvrière a perdu sa vocation révolutionnaire dans les pays capitalistes développés. Les positions dominantes que ces pays occupent dans la division internationale du travail y associent la tradition démocratique et le recours aux élections. En conséquence, il n'y a guère de possibles que des gouvernements soit socialistes modérés, soit de droite libérale. Le pillage du tiers monde y crée en effet des solidarités internes, des soi-disant « intérêts nationaux », qui retardent la maturation de la conscience socialiste dans ces sociétés.

PRÉCISIONS NÉCESSAIRES

Les considérations de *Samir Amin* sur les perspectives du socialisme dans les pays capitalistes développés nécessitent quelques mises au point car ce n'est pas d'aujourd'hui que les idées qu'il défend à ce propos suscitent des discussions souvent passionnées. Aux rencontres de Cavtat et ailleurs.

La thèse qui veut que les capitalistes du « centre » corrompent leur classe ouvrière en lui octroyant quelques miettes des superbénéfices que lui assure l'exploitation du tiers monde n'est pas nouvelle. On en trouve des bribes chez Lénine mais elle bénéficie surtout d'une audience très large depuis qu'*Arghiri Emmanuel* la développa, il y a une douzaine d'années, dans l'ouvrage qu'il consacra à *L'Echange inégal*.

Cette thèse résiste mal à l'examen. La question n'est pas de savoir si les travailleurs de la périphérie sont plus exploités que ceux du centre. C'est fort possible et cela me paraît même certain. Mais ce qui l'est également, c'est que les salaires payés aux uns et aux autres ne constituent pas une masse définie une fois pour toutes qui serait répartie

entre les uns et les autres par des vases communicants, ce qui baisserait d'un côté entraînant une hausse de l'autre. Au centre comme à la périphérie, le niveau des salaires dépend du rapport de forces entre patronat et travailleurs. A l'échelle de l'entreprise, de l'industrie et du pays.

Si les travailleurs des pays développés renonçaient à défendre leurs salaires parce qu'ils sont plus élevés que ceux de la « périphérie », les ouvriers sous-payés de Kinshasa et de Singapour ne toucheraient pas un sou de plus. Et il en va de même à l'échelle nationale : réduire les « hauts salaires » payés dans les raffineries de pétrole n'augmenterait pas les bas salaires des ouvrières du textile. Seule la Petrofina en profiterait. La thèse que reprend *Samir Amin* ne me paraît du reste pas seulement nocive : en culpabilisant les travailleurs des pays développés, elle freinerait la lutte nécessaire contre l'exploitation qu'ils continuent de subir.

L'idée qu'une marche démocratique vers le socialisme entraînerait l'abandon de la perspective d'une transformation radicale — par conséquent révolutionnaire — de la société ne me paraît pas plus valable.

Sur ce point, les positions de *Samir Amin* rejoignent, me semble-t-il, celles que propagèrent le léninisme de la III^e Internationale et, par la suite, le maoïsme chinois pour lesquels le processus révolutionnaire implique nécessairement une attaque frontale, la prise du Palais d'Hiver ou la guérilla. Alors que les dures réalités ont amené à comprendre ce que *Gramsci* fut sans doute le premier à percevoir : que la structure beaucoup plus complexe des pays industriels développés réclame une stratégie de longue haleine capable d'*investir* la société à tous les niveaux, dans sa totalité. Stratégie qui est celle de l'*eurocommunisme* lequel se base effectivement sur les traditions *démocratiques* de ces pays, sur la défense et l'extension de libertés qui, ne l'oublions pas, n'ont pas été accordées par la bourgeoisie mais conquises de haute lutte par les masses populaires. Libertés démocratiques sans lesquelles il n'y a du reste pas de socialisme.

DES PROBLÈMES NOUVEAUX

Quels thèmes les participants venus des pays capitalistes développés abordèrent-ils à cette rencontre ? Plusieurs d'entre eux attirèrent l'attention sur les problèmes *nouveaux* qui se posent de nos jours, les problèmes forcément non résolus par le marxisme classique.

C'est dans cet esprit qu'*Elmar Altvater*, de la Freie Universität de Berlin-Ouest, examine les caractéristiques de la crise. Une crise qui entraîne des transformations profondes dans la vie des hommes. Une crise dont le dépassement sera lié à des restructurations fondamentales dans le système de reproduction capitaliste (y compris dans la distribution internationale du travail), dans les rapports entre l'économie et la politique ainsi que dans la technologie.

C'est dans le même esprit que *Luciano Gruppi*, du PC italien, aborde le problème crucial des conséquences des nouvelles technologies. Marx avait exposé ses conceptions après la première révolution industrielle, rappelle-t-il. Or nous vivons aujourd'hui les débuts de la troisième révolution industrielle, étroitement liée à la crise économique

mondiale. Car les effets de la crise et de la révolution industrielle se combinent : si la crise provoque le chômage, la révolution industrielle le provoque aussi. Ce qui soulève toute une série de problèmes nouveaux. Celui de la durée du temps de travail notamment, mais aussi celui du temps libre.

D'autres participants occidentaux examineront de façon plus générale ce qui caractérise la pensée marxiste aujourd'hui. Les interventions d'*Eric Hobsbawm* et de *Victor Leduc* sont particulièrement intéressantes.

POUR UN « NÉO-MARXISME »

Il y a tellement de marxismes aujourd'hui qu'il devient parfois difficile de savoir si nous sommes marxistes ou pas, estime l'historien anglais *Eric Hobsbawm*. Du reste, faut-il nécessairement définir tel ou tel point de vue comme marxiste ou non ? Il y a de toute façon dans la vie beaucoup de choses que nous faisons exactement de la même manière que nous soyons marxistes ou non.

En fait, il y a deux raisons principales pour tenter d'établir le critère de ce qui est marxiste ou pas.

La première concerne l'histoire des idées. Pour les historiens, il est important d'établir ce que Marx et Engels eux-mêmes pensèrent, comment leur pensée évolua et dans quelle mesure les interprétations de leur pensée correspondent aux vues qu'ils ont exprimées.

Comme leurs textes « classiques » s'étendent sur plus d'un demi-siècle et que plusieurs générations de marxistes, souvent en dispute entre eux, y ont ajouté des couches successives d'interprétations et de développements, c'est une tâche difficile qui ne nous apprend pour le reste rien sur la validité de la pensée de Marx et de ses successeurs.

La deuxième raison d'établir un critère concerne la valeur scientifique du marxisme. Il est important d'examiner la cohérence théorique du système de Marx, de faire la différence entre les éléments qui sont essentiels et ceux qui ne le sont pas, entre ceux qui étaient liés à l'époque de Marx et ceux qui conservent encore leur validité. Ce qui n'est pas tout à fait la même chose que de vérifier si telle ou telle affirmation de Marx est vraie ou fausse. A moins de considérer ses textes comme des écritures sacrées, personne ne conteste que Marx s'est souvent trompé sur les faits, ce qui n'invalide pas pour autant sa conception de l'histoire ou la rend moins cohérente.

Grosso modo, on peut définir le marxisme essentiellement comme un système destiné à la fois à interpréter et à changer le monde. C'est par rapport à une telle définition qu'on peut juger le caractère marxiste ou non d'une théorie ou d'un point de vue. Comme Marx n'a laissé aucun exposé systématique de ses idées, ce n'est pas facile. C'est d'autant plus difficile que nous savons, y compris par Marx lui-même, que toute interprétation de textes reflète aussi les questions que se posent ceux qui les formulent — leurs conceptions sociales et politiques, leur milieu intellectuel, de façon générale la situation historique. Comment pouvons-nous dès lors être certains que nous ne lisons pas dans Marx ce que nous voulons trouver chez lui plutôt que ce qu'il aurait voulu que nous trouvions chez lui ?

Pendant plusieurs générations — grosso modo des années 1880 aux années 1950 — la tâche semblait plus facile parce qu'une systématisation du marxisme avait été faite du vivant d'Engels et avec son aide, pour l'essentiel par Kautsky. Et, toujours grosso modo, cette vue générale de l'essentiel du marxisme survécut dans la période communiste, ne fût-ce que parce qu'elle constituait la base du marxisme de Lénine. Elle ne survécut pas à l'hégémonie internationale du PC de l'Union soviétique de sorte qu'il n'existe plus de formulation généralement admise des traits essentiels du marxisme.

La difficulté d'aboutir à une telle formulation ne provient pas de ce qu'il est difficile de décider si telle ou telle théorie particulière est fidèle aux textes de Marx. Elle résulte plutôt de ce que le simple retour à la lettre du système théorique de Marx — même s'il était possible — serait inadéquat.

Le marxisme de la fin du XX^e siècle *doit* mettre à jour et reviser les versions passées du marxisme, y compris certaines vues de son fondateur. Il doit abandonner des positions théoriques passées si celles-ci s'avèrent périmées, incorporer les progrès scientifiques qui n'ont pas pu être connus de Marx et modifier ses analyses pour tenir compte des changements historiques qui font que le monde des années 1980, y compris son capitalisme, est tellement différent de celui des années 1880. Pour cela, tout marxisme qui mérite d'être pris au sérieux aujourd'hui peut être appelé « néo-marxisme », qu'il accepte ce terme ou non.

« DÉDOGMATISER » LE MARXISME

Victor Leduc, du PSU français, posera une question essentielle : « Qu'en est-il aujourd'hui des éléments de base qui ont pendant un siècle permis d'identifier marxisme et lutte pour le socialisme ? Qu'est-il advenu de ce qu'on appelle, soit les fondements philosophiques du marxisme, encore que Marx aurait réprouvé ces termes, soit ses fondements scientifiques, terminologie elle aussi contestable ? ».

On serait tenté, poursuit Leduc, de dire à la fois que ces principes ont gardé leur validité et qu'il faut en faire une révision critique. Une telle ambiguïté dans la réponse est caractéristique de tout ce qui touche au marxisme. Cela tient d'abord au fait qu'il n'y a pas un marxisme mais des marxismes.

Qu'il n'y ait pas un marxisme, c'est une affirmation qu'il faut prendre à la lettre. L'idée d'un système élaboré par Marx et Engels et qui serait le « marxisme » définissant le « socialisme scientifique » est une légende qui a son origine dans certains écrits d'Engels, notamment dans les extrapolations audacieuses de « l'Anti-Dühring » et, surtout, dans la « Dialectique de la nature ». Mais là où Engels subit la tentation d'une systématisation excessive de la pensée de Marx et, surtout, d'une dérive scientiste et positiviste correspondant à l'air du temps, d'autres s'emploieront à faire de la pensée marxiste une vérité absolue et la figureront dans un ensemble de dogmes. Un bon exemple en est donné dans le « Matérialisme dialectique et matérialisme historique » de Staline. Et cette pratique s'est imposée là où ce marxisme est devenu la philosophie officielle.

L'insistance mise à présenter le matérialisme dialectique comme la matrice du matérialisme historique n'est pas innocente. En installant la dialectique dans la nature, on retire au matérialisme historique le statut qu'il avait chez Marx, celui d'une méthode à utiliser pour critiquer et transformer la réalité sociale, une méthode dont la mise en œuvre exige l'action consciente d'un sujet de l'histoire. C'est dans la mesure où la « classe en soi » devient « classe pour soi » qu'elle peut opérer le dépassement des contradictions objectives dans l'action révolutionnaire.

En soudant le matérialisme historique à des lois dialectiques inhérentes à l'être même, on le présente comme une vérité scientifique puisque la dialectique à laquelle obéit l'histoire ne fait que continuer, et en quelque sorte refléter, à un autre niveau de réalité, celle qui règne dans la nature.

La théorie du reflet est en effet inséparable de cette subordination du matérialisme historique au matérialisme dialectique. Avec des conséquences très importantes : la pensée dialectique étant le reflet de la réalité dans le cerveau des hommes, les représentants qualifiés des classes montantes sont ceux qui, par fonction en quelque sorte, maîtrisent le mieux les lois de la dialectique et sont les porteurs de la vérité scientifique en ce qui concerne le devenir historique. C'est une direction politique qui prend les décisions au nom de la classe et qui incarne la Vérité de l'histoire. Dès lors le marxisme va jouer non plus le rôle d'une méthode rationnelle pour analyser la réalité sociale et orienter l'action révolutionnaire, mais celui d'un système d'idées, d'une « idéologie » servant à justifier l'action d'un Parti et d'un Etat. Ce « marxisme » débouche sur les aberrations staliniennes qui ont des racines beaucoup plus profondes que le culte de la personnalité, qui en est une conséquence et non une cause.

Il est capital pour l'avenir du socialisme que le mouvement ouvrier dans toutes ses composantes réussisse à extirper ces racines et se livre à un travail de « dédogmatisation » et de « désidéologisation » afin de retrouver, avec les données vivantes de la pensée de Marx, les moyens d'une critique radicale des théories et des pratiques qui, dans un grand nombre de cas, ont profondément déformé les expériences socialistes. Il est besoin plus que jamais d'utiliser la méthode critique de Marx, non seulement contre les nouvelles expressions idéologiques du capitalisme, mais encore contre une idéologie étatiste qui s'est forgée à partir de la dogmatisation du marxisme, conclut *Victor Leduc*.

Comme on le voit, cette rencontre de Cavtat permet une confrontation de vues très large qui ne peut qu'être féconde. Encore qu'il soit forcément incomplet, ce panorama des différents courants du marxisme contemporain pourra servir d'entrée en matière pour les discussions qui ne manqueront pas de se poursuivre durant toute l'année dans le cadre de la commémoration du centenaire de la mort de Karl Marx.

Femmes, mentalités, hégémonie

Dans chaque pays capitaliste développé, nous trouvons à quelques variantes près, les mêmes processus de marginalisation, de minorisation, voire d'exclusion des femmes, qu'il s'agisse d'emploi, de conditions de travail, de revenus, d'enseignement, de formation professionnelle, de soins de santé, de représentation politique et syndicale... (*).

Les écarts entre les principes, les lois et les pratiques perdurent malgré les changements de conditions de vie que connaissent les femmes.

UN PRÉALABLE ?

L'explication maintes fois avancée désigne l'idéologie sexiste qui imprègne les mentalités comme un des obstacles principaux à l'intégration à part entière des femmes dans la société. La revendication de leur égalité avec les hommes, légitime et nécessaire, au regard des conventions sociales qui limitent encore leurs choix, apparaît insuffisante. On n'avancera jamais dans la réalisation du principe de l'égalité, si l'on ne combat pas les préjugés, les stéréotypes, les images sexistes. Pour atteindre une réelle égalité des chances, il faudrait, dit-on, changer au préalable les mentalités. Ce sont les diverses pratiques socio-culturelles — jusque dans leurs racines psychologiques — qui sont ainsi mises en cause. La prise de conscience et le rejet des idées toutes faites, des comportements et des attitudes sexistes apparaissent alors comme le véritable progrès. On situe généralement le facteur déterminant d'un tel progrès au moment de la socialisation primaire. Et l'on concentre les regards sur deux institutions essentielles dans la formation des valeurs idéologiques : la famille et l'école.

Une telle problématique a le mérite de mettre en relief les retards des valeurs idéologiques par rapport aux changements socio-économiques que connaissent les femmes. Ce faisant, elle rompt avec l'économisme, qui relègue les superstructures au rang d'un simple

(*) Dans les pays socialistes, tous les problèmes sont loin d'être résolus, par exemple en matière d'accès aux responsabilités politiques ou de partage des tâches ménagères et éducatives. Mais sur le plan du travail, du salaire et de la formation, l'égalité est très généralement réalisée.

reflet de la base économique et qui masque les contradictions existantes au sein de l'ensemble des superstructures.

Un tel économisme considérait la réalisation de l'égalité entre hommes et femmes comme allant automatiquement de pair avec l'intégration de ces dernières au marché du travail et avec le développement des forces productives. C'était là ne s'attacher qu'aux facteurs de progrès dus à l'insertion des femmes dans le travail professionnel sans voir dans le même moment les facteurs d'interie qui subsistaient (1).

Si le progrès se mesure aux brèches ouvertes dans les rapports de domination, de subordination et de dépendance, l'accroissement du nombre de femmes sur le marché du travail — en particulier dans le salariat non productif — semble bien être un des principaux changements de leur condition. Rupture par rapport à une dépendance personnelle à l'homme, du moins partiellement. Rupture par rapport à l'isolement social dans lequel les femmes au foyer sont cantonnées. Voie d'ouverture à la participation aux prises de décision.

Toutefois, l'augmentation des taux d'activité féminine, en particulier celui des femmes mariées avec enfants, n'a pas modifié le fait qu'une majorité de femmes sont toujours au foyer. Par ailleurs, cette augmentation n'a pas fait disparaître un marché partiel de l'emploi féminin. La ségrégation, le manque d'indépendance économique et de sécurité d'emploi semblent signifier que l'acquisition de leurs moyens matériels d'existence passe encore par le mariage pour bien des femmes.

Certes, l'augmentation des taux de divorces et de séparations ainsi que l'augmentation du nombre de familles monoparentales assumées par des femmes seules nuancent cette tendance. Néanmoins, l'assignation sociale au travail domestique subsiste. L'obligation faite aux femmes d'assumer les tâches de domesticité et d'éducation renforce les effets produits par le cloisonnement du marché du travail.

Au regard de l'économisme, les débats et les revendications des mouvements féministes ont le mérite d'avoir appréhendé le travail domestique comme un procès de travail. Mettre ainsi en évidence le rôle du travail domestique dans la structuration des rapports sociaux au sein de la famille était primordial. C'était dévoiler une idéologie de l'égalité qui masquait encore l'inégalité des conditions sociales entre hommes et femmes, en supposant implicitement que l'on pouvait comparer quantitativement des choses qualitativement différentes. C'était mettre en lumière la différence entre le statut de la force de travail masculine et le statut de la force de travail féminine. La force de travail des femmes était considérée comme une force productive structurée par des rapports sociaux spécifiques — relevant de la division sexuelle du travail, et non de la seule division capitaliste du travail.

Depuis la décennie soixante, les analyses comparées des budgets-temps ont mis l'accent sur la transformation, des disparités de temps de

(1) B. Marques-Pereira, *Evolution de la situation des femmes sur le marché du travail en Europe* in *Femmes et Développement ou les métamorphoses d'un développement au masculin*, prochainement publié par European Association of Development Research and Training Institutes et par l'Université de Tilburg.

travail entre hommes et femmes en inégalités et discriminations (2). Ces inégalités et discriminations, essentielles au maintien des processus de marginalisation, de minorisation, voire d'exclusion produisent des systèmes de limitations et d'obstacles auxquels les femmes sont confrontées. Ceux-ci apparaissent induits par le procès de travail domestique au sein de la famille et par le cumul des rôles professionnels et familiaux, lorsque les femmes sont présentes sur le marché du travail.

Une nouvelle problématique de l'égalité émergeait avec la naissance des mouvements féministes, rompant avec un économisme qui remettait toujours à plus tard la question de la libération des femmes par elles-mêmes. Cette rupture allait de pair avec de nouvelles formes et de nouvelles pratiques de la politique dans un contexte de crise de l'Etat keynesien : démocratie directe, protestation anti-hiérarchique et anti-institutionnelle, rejet de la démarcation entre privé et public, rejet de l'identification du politique à l'étatique et à l'institutionnel. Les auteurs du « Défi social-démocrate » (3) considèrent comme symptomatique de l'Etat keynesien le développement des « groupes de base » et en particulier l'action des mouvements féministes. L'analyse de l'Etat keynesien ne peut se réduire à une vision économiste centrée sur la fonction de l'Etat dans l'accumulation du capital, en relation avec sa fonction de légitimation. L'Etat keynesien apparaît comme organisateur d'hégémonie, comme organisateur de rapports sociaux : une nouvelle relation Etat/masses s'instaure avec la transformation des modes de domination et de luttes, bref des pratiques politiques.

La problématique du changement des mentalités, reprenant à son compte cet acquis, évite les écueils d'une explication mécaniste centrée sur le seul développement des forces productives. Elle désigne, en effet, un double phénomène : d'une part, l'idéologie sexiste qui imprègne les mentalités n'est pas le reflet des rapports de production capitalistes, et d'autre part, les croyances, les attitudes et les comportements sexistes possèdent une force d'inertie qu'il ne faut pas sous-estimer.

La rupture avec l'économisme fait valoir la complexité des relations existant entre les changements socio-économiques intervenus dans la condition des femmes et les mentalités sexistes.

LA FAMILLE OU DES FAMILLES CONCRÈTES ?

Mais lorsque la question du changement des mentalités est saisie en termes de préalable, sans mise en perspective dialectique des marges de liberté dont les individus disposent face aux systèmes de limitations et d'obstacles auxquels ils sont confrontés, c'est d'idéalisme qui est à l'œuvre. Cette absence de mise en perspective des espaces de liberté avec les espaces d'enfermement semble s'ancrer dans une idéologie de la liberté et de la volonté.

En supposant l'existence de la Famille, la problématique en ques-

(2) A. Sazlaï, *La situation de la femme considérée à la lumière des recherches actuelles sur les budgets-temps*, Conférence Mondiale de l'Année Internationale de la Femme, Mexico, 19 juin-2 juillet 1975 (E/CONF.66/BP/6).

(3) Ch. Buci-Glucksmann et G. Therborn, *Le défi social-démocrate*, Maspero, Paris, 1981, pp. 133-135 et pp. 251-253.

tion évacue l'existence des familles concrètes (4). Il y a des familles ouvrières, des familles de classes moyennes traditionnelles, des familles de classes moyennes salariées, des familles de la grande bourgeoisie... qui sont elles-mêmes traversées de contradictions et constituées de sous-ensembles idéologiques différents. Certes, la Famille apparaît encore comme « cellule de base de la société ». Cette expression peut aller de pair avec un conservatisme social qui prend ses racines chez de Bonald : dans sa nostalgie de l'Ancien régime et dans sa haine de la Révolution française, il considérait la famille comme une « société domestique » créatrice d'ordre, d'autorité et de hiérarchie (5). A l'heure actuelle, cette expression désigne le lieu de socialisation primaire de tout individu.

Il faut souligner que ce lieu de socialisation se structure aujourd'hui encore en *cellules* où les femmes se trouvent déjà enfermées dans leur condition d'opprimées. C'est au sein de l'unité de reproduction familiale que les femmes se constituent en mères et épouses, tandis que les hommes se constituent non seulement en pères et époux, mais également en individus prêts à vendre leur force de travail. En effet, au sein d'une structure familiale inégalitaire, les devoirs traditionnels de pères et d'époux assignent l'homme à acquérir les moyens matériels d'existence en entrant sur le marché du travail.

Mais ces lieux et ces cellules que sont les familles, se forgent à partir de modes de vie et de pratiques matérielles extrêmement différenciées selon les classes sociales. Ainsi, la pratique matérielle et idéologique-culturelle qu'est le travail domestique ne découle pas de la volonté des individus. L'appartenance de classe détermine qualitativement les moyens, les contenus et les formes de ce travail. Si la division sociale du travail entre hommes et femmes n'est pas le reflet des rapports de production capitalistes, la division capitaliste du travail organise les modalités de la division sexuelle du travail.

C'est dire que les limitations et les obstacles qui orientent les conditions de vie des individus ne sont pas les mêmes. C'est dire que les marges de liberté pour un changement des mentalités ne sont pas identiques. Parler de changement des mentalités sans précisions de cet ordre, peut s'avérer une idéologie qui voile les mécanismes d'extériorité dans lesquels les individus sont situés par rapport à des relations sociales qui les dépassent et qui leur assignent leur place sociale. Rompre avec l'idéalisme nécessite de prendre en considération l'individu comme agent social, c'est-à-dire comme support, personification de rapports sociaux (6).

DÉPASSER LES DEUX OBSTACLES

C'est dans le dépassement de ces deux obstacles — l'économisme et l'idéalisme — que réside toute la difficulté d'une analyse de la condition des femmes. Il importe précisément de tenir compte de modes de

(4) D. Bertaux, *Destins personnels et structures de classe, Pour une critique de l'anthropologie*, Presses Universitaires de France, Paris, 1977, pp. 61-62.

(5) P. Bréchon, *La famille idées traditionnelles et idées nouvelles*, Le Centurion, Paris, 1976, pp. 16-20.

(6) N. Poulantzas, *Les classes sociales dans le capitalisme d'aujourd'hui*, Le Seuil, Paris, 1975, pp. 32-40.

domination et d'exploitation qui sont irréductibles aux seuls phénomènes de classe.

La rupture conjointe à l'égard de l'économisme et de l'idéalisme implique l'examen de ce que l'on nomme la « force d'inertie des structures mentales » dans leur autonomie relative avec le socio-économique.

C'est notamment à ce niveau que la problématique gramscienne de l'hégémonie peut être productive. Gramsci souligne sans cesse le caractère opératoire des attitudes et des croyances : les idéologies qui imprègnent les mentalités ont bien « la même énergie qu'une force matérielle », car elles possèdent une « validité psychologique » qui organise les agents sociaux en les situant sur un « terrain logique », « ciment de la société civile » (7). Pour Gramsci, ces idéologies et ces mentalités s'articulent au socio-économique au sein d'appareils d'hégémonie. Les appareils d'hégémonie s'insèrent dans le double fonctionnement de la société civile — économique et idéologico-culturel. C'est la notion de praxis, au sens de la production d'une société par elle-même, qui est à l'œuvre dans cette approche. Les individus produisent leur existence sociale par et à travers une série de pratiques sociales aussi bien économiques que politiques, idéologiques, juridiques... qui comportent à la fois une activité matérielle, un procès de travail accompli au sein d'institutions, et des éléments culturels propres à cette pratique. Cette production d'une société par elle-même s'inscrit dans la division sociale du travail. Celle-ci est le fait de rapports sociaux que les individus produisent et dans lesquels ils produisent leurs moyens matériels d'existence et se produisent comme être culturels, comme agents sociaux.

Dans cette perspective, on peut considérer les mentalités sexistes qui se forment au sein des appareils d'hégémonie que seraient la famille et l'école, comme des relais. Les mentalités seraient des intermédiaires entre les différents niveaux articulés de la réalité sociale. P. Thuillier dans son dernier ouvrage signale la valeur opératoire de l'analyse gramscienne à cet égard (8). M. Vovelle dans son livre « Idéologies et Mentalités » situe également les mentalités dans le « champ des médiations » (9).

Enfin, économique et idéalisme, malgré l'opposition de leurs contenus, peuvent être renvoyés dos à dos. Tous deux charrient une idéologie qui voile le fait que les progrès et les réformes sont les acquis des luttes : des luttes qui bouleversent l'ordre établi qui, au regard de l'institutionnel en tout cas, représentent le désordre. Les progrès et les réformes sont toujours l'expression de rapports de forces.

Si l'Etat peut à certains moments intervenir socialement pour combattre les discriminations les plus criantes et corriger les effets de la division du travail entre hommes et femmes, le poids politique institutionnel ne fait qu'actualiser les potentialités existantes au sein de la

(7) Gramsci dans le texte, Ed. Sociales, Paris, 1975, pp. 138 et 193, pp. 207-208.

(8) P. Thuillier, *L'aventure industrielle et ses mythes, savoirs, techniques et mentalités*, Ed. Complexe, Bruxelles, 1982, pp. 168-171.

(9) M. Vovelle, *Idéologies et Mentalités*, Maspero, Paris, 1982, p. 17.

société civile (10). Si le politique représente une « condensation de rapports de forces entre classes et fractions de classe », selon l'expression de Poulantzas, cette représentation des affrontements entre groupes et classes s'opère par le biais d'un discours de légitimation, celui de l'« intérêt général », évacuant les divisions sociales du travail et les oppositions de conditions sociales.

CONCILIER OU PARTAGER

Les changements intervenus depuis une trentaine d'années dans la condition des femmes sont caractérisés par l'importance nouvelle du rôle professionnel rémunéré, s'ajoutant aux rôles traditionnels de domesticité et d'éducation. Dans la plupart des pays industrialisés, le rôle de l'Etat n'a pas mis en cause les fondements de la division du travail entre hommes et femmes; l'intégration des femmes à la modernité passe encore par la perspective d'une *conciliation* des rôles par les femmes, non par leur *partage* au sein du couple (11). Dans cette optique, la réalisation de l'égalité des chances passe effectivement par un changement de mentalités, qui mette en œuvre l'existence du double rôle des deux partenaires. Parler de changement des mentalités signifie affirmer la nécessité de nouvelles croyances, d'une nouvelle culture qui ne peuvent que s'ancrent dans des processus de politisation des problèmes touchant à la condition des femmes. Car il importe de considérer également l'articulation entre le procès de travail domestique et les appareils de reproduction socialisée des individus : « Car, à partir du moment où l'Etat gère une grande partie de l'entretien de la force de travail... il diffuse un nouveau sens commun. Les familles deviennent les supports de ce processus de Welfare, de ses contradictions ».

« Comme le montre Laura Balbo dans ses travaux, le rôle familial des femmes dans la satisfaction des besoins de la famille subit une *réarticulation politique*. Il combine désormais les activités domestiques (travail gratuit), le rôle toujours imparti de "mère" dans la division sexuelle des rôles qui lui laisse l'entretien affectif et matériel des enfants et la gestion des rapports de la famille avec l'ensemble des appareils du Welfare State. Et, ce, qu'elle travaille ou non » (12).

Dans cette perspective, la problématique de l'hégémonie peut être également fructueuse pour cerner la fonction de légitimation de l'Etat à l'égard de la condition des femmes, dans les différentes phases d'accumulation du capital. L'approche de l'Etat en tant qu'organisateur de compromis entre classes et fractions de classe, dans le cadre de rapports de forces économiques, idéologiques et politiques, permet de considérer les interventions de l'Etat qui visent à corriger les effets inégalitaires et discriminatoires de la division sexuelle du travail. Toutefois ce rôle d'organisateur de compromis ne tient pas seulement à un simple traitement des demandes sociales transmises par les partis poli-

(10) J.-M. Vincent, *Les cheminements de l'idéologie* in *Analyse de l'idéologie*, Ed. Galilée, Paris, 1980, p. 36.

(11) A. Michel, *La Relation Profession-Travail Non Rémunéré de la Femme, Source d'inégalité de traitement : Problèmes et approches dans les pays industrialisés* in *La Femme et la Décision : Une priorité de politique sociale*, Institut International d'Etudes Sociales, Genève, 17-19 novembre 1975 (WDM/8).

(12) Ch. Buci-Glucksmann et G. Therborn, op. cit., pp. 134-135.

tiques, les syndicats et les autres groupes de pression. Ce rôle s'imbrique dans les mesures idéologiques, coercitives et matérielles prises par l'Etat lorsqu'il intervient comme rapport social interne à la reproduction socialisée des individus (13).

Toute l'importance des rapports de forces se révèle bien à une époque où l'on s'engage délibérément dans la régression. Crise et antiféminisme vont de pair. En période de crise la structure inégalitaire de la famille se renforce. H. Peemans-Poullet a montré quelles en étaient les modalités politiques pendant la crise des années trente en Belgique (14). Dans le contexte actuel l'idéologie du changement *préalable* des mentalités pourrait servir de prétexte à ne pas poursuivre les réformes nécessaires à la réalisation de l'égalité des chances. S'il faut lui reconnaître son caractère opératoire, il importe également de souligner la portée politique qu'elle peut revêtir dans le cadre des restructurations socio-économiques d'aujourd'hui.

(13) Gramsci dans..., op. cit., pp. 689-706.

(14) H. Peemans-Poullet, *Crise et Antiféminisme* in *Les femmes et leurs maîtres*, Christian Bourgeois Editeur, Paris 1978, pp. 103-140.

Lire aussi dans les Cahiers Marxistes :

L'année internationale de la femme

(articles de Marthe Vande Meulebroecke et Marie Guisse) mai 75

Y a-t-il un travail spécifiquement féminin ?,

par Claudine Cyprès et Géry Coomans mars 76

Une table ronde sur le thème « Enfant désiré »

mai 79

Le travail à temps partiel,

par Marie Guisse, Anne Herscovici et Rosine Lewin oct. 79

Chômeuses-profiteuses : un mythe à détruire,

par M. Guisse, A. Herscovici et Rosine Lewin février 81

Quand l'Etat belge bafoue la loi

Le cas Bekaert-Cockerill

On ne savait pas qu'elles étaient capables de prendre la parole en public. On ne savait pas qu'elles pouvaient analyser un texte, organiser une lutte, poursuivre cette lutte, stimulées par un échec partiel. Peut-être les considérait-on comme de gentilles et jolies femmes, un peu popote, des « bonnes femmes », quoi. Elles ont montré leur lucidité, leur force, leur maturité. Elles, c'est Marguerite, Christine et toutes les autres : « celles de Bekaert-Cockerill ».

Combien d'événements faudra-t-il encore pour que l'opinion découvre que les « bonnes femmes » peuvent aussi être des militants — sérieuses, tenaces, pugnaces. Pour que l'opinion comprenne que sans elle, rien de fondamental ne changera dans cette société ?

Le cas Bekaert-Cockerill est un cas-test.

Il vaut d'être conté. Il entrera dans l'Histoire comme la grève des « femmes-machines » de la Fabrique Nationale de Herstal, en 1966.

La création de l'usine métallurgique Bekaert-Cockerill remonte à 1935. Elle appartient aujourd'hui à parts égales au groupe flamand Bekaert et à la société Cockerill-Sambre, contrôlée à 80 % par l'Etat belge. L'usine a deux sièges, à Hemiksem (Anvers) et à Fontaine-l'Evêque.

Les Tréfileries Bekaert, elles, sont plus que centenaires : en juin 1980, lors de leur 100^e anniversaire, le chef de l'Etat belge visita les usines de Zwevegem, rendant ainsi hommage à cette firme familiale, devenue dans l'intervalle un groupe transnational possédant 57 usines réparties dans quinze pays. Premier producteur de fils et produits tréfilés d'Europe, le groupe occupe la deuxième place dans sa spécialité à l'échelon mondial. Il emploie 13.000 personnes, dont environ 8.000 dans notre pays. C'est le baron Antoon Bekaert qui préside le conseil d'administration du groupe. Il est aussi président de la Fédération flamande des patrons et cadres chrétiens (VKW).

Revenons à Bekaert-Cockerill, dont les effectifs sont tombés de 2500 ouvriers et employés depuis 1973 à 1300 aujourd'hui. L'entreprise enregistre des pertes depuis cinq ans et multiplie les « restructurations » au siège de Fontaine-l'Evêque, qui pourrait, dit-on, être sacrifié au profit du siège (plus important) de Hemiksem. C'est en 1977 que l'entreprise abandonne une de ses quatre divisions, la division A (treillis soudés), qui va devenir une société anonyme « indépendante » sous le nom de Tréfileries de Fontaine-l'Evêque. Les Tréfileries sont aujourd'hui contrôlées à 67 % par Cockerill, donc par l'Etat belge. Bekaert-Cockerill

de Fontaine en est en 1982 à sa cinquième restructuration. Il lui reste deux divisions la tréfilerie (C) et la clouterie (D). Il y reste, du moins il y restait au 25 novembre dernier, 270 travailleurs (dont 31 femmes).

D'AOÛT A NOVEMBRE

Au début du mois d'août, il est question de licencier encore 85 personnes.

La grève éclate. Elle durera neuf semaines, rythmée par des assemblées difficiles, des tentatives de chantage, des essais de négociation. Un des textes soumis aux travailleurs au cours de ces semaines prévoit explicitement des prestations à temps partiel pour les femmes non chefs de ménage. Manifestement contraire à la législation consacrant l'égalité dans l'emploi des femmes et des hommes, ce passage sera modifié dans les versions suivantes. Le 18 octobre 1982, un accord est conclu. Il a été négocié sous l'égide d'un conciliateur social désigné par le ministre Hansenne. Il est approuvé par 64 % des participants. Cet accord limite à 28 le nombre des licenciements mais prévoit pour éviter le licenciement de treize ouvrières, « une proposition de travail à temps réduit » en ce qui concerne « les problèmes d'emploi à l'encollage, l'emballage et aux services généraux ». Le travail reprend le 20 octobre.

Il devait apparaître un peu plus tard qu'aux termes de la convention mettant fin à la grève « toutes les femmes non chefs de ménage assureront des prestations sous contrat de travail à temps partiel ».

« Lorsque nous nous sommes rendu compte que le mi-temps des femmes non-chefs de ménage ne servait pas à partager le travail, mais à mettre des hommes aux postes des femmes, nous sommes parties en grève », a déclaré Marguerite Staquet, porte-parole des grévistes.

C'était le 3 novembre. Une autre ouvrière explique : « Nous avons réalisé que les commandes ne manquaient pas dans notre division. Que c'était dans les ateliers masculins que le travail se faisait rare. C'était donc pour céder nos machines à des hommes qu'on nous forçait à abandonner la moitié de notre travail et de notre salaire. Nous ne l'avons pas accepté. Nous proposons en revanche de répartir le travail entre nous, par le biais du chômage technique. Pourquoi nous, les femmes, aurions-nous chômé une semaine sur deux, et certains hommes, deux jours par mois ? »

Elles ont fait grève seules.

Le 22 novembre, la participation de deux d'entre elles à la concertation était refusée. Le 24 novembre, treize d'entre elles apprenaient, par voie d'affiches apposées aux valves de l'entreprise, qu'elles étaient licenciées. Motif : refus du temps partiel.

Si le président Antoon Bekaert avait le moyen de les licencier, il ne peut les faire taire. Il ne peut empêcher la solidarité avec les treize de s'étendre, ni empêcher le dépôt de plaintes pour viol de la légalité.

LA LOI VIOLÉE PAR L'ÉTAT BELGE

Car viol il y a.

La loi du 4 août 1978 sur l'égalité de traitement dans l'emploi a été bafouée : cette loi, découlant d'une directive européenne de 1976, vise précisément à éviter des discriminations selon le sexe, « soit directement, soit indirectement par référence notamment à l'état matrimonial ou familial ». C'est un représentant du ministre de l'Emploi qui a super-

visé l'élaboration de l'accord discriminatoire du 18 octobre. Et pour corser les responsabilités gouvernementales, l'Etat belge détient 50 % des actions de Bekaert-Cockerill ! Rien d'étonnant donc si plainte a été déposée auprès du Commissaire aux affaires sociales de la CEE pour non-respect par le gouvernement belge de la légalité belge et de la directive européenne. C'est le Comité de liaison des femmes, qui compte des représentants des groupements de femmes au sein des organisations syndicales et politiques, ainsi que des mouvements féminins et féministes, qui a pris l'heureuse initiative du dépôt de cette plainte. Dépôt qui fut commenté le 1^{er} décembre 1982 au cours d'une spectaculaire conférence de presse.

Parallèlement, la FGTB a introduit pour les treize licenciées une plainte auprès de l'inspection du travail pour discrimination sur la question du temps partiel. L'organisation syndicale réclame la réintégration des treize ouvrières.

Cette attitude combative n'a pas été celle de tous les syndicalistes à tous les niveaux. Le 25 novembre, le front commun de l'entreprise recommandait la reprise du travail, pour éviter la fermeture de l'usine, qui équivaldrait à un « Waterloo social pour la région... » Il est hélas clair qu'ici comme dans d'autres domaines, les réflexes de défense personnelle ont puissamment joué, la crise, la menace constamment brandie par le patronat d'une fermeture de toute l'usine encourageant pareils réflexes.

TRAVAILLEUSE D'APPOINT, PONDEUSE D'ÉLITE ?

La réflexion vaut néanmoins mieux que les réflexes. Ce que cherchent depuis longtemps le grand patronat et la droite, c'est à accrédi-ter l'idée qu'en période de crise les femmes devraient avoir la pudeur de retourner à leurs casseroles. Tout au plus leur concéderait-on un mi-temps, faisant ainsi triompher l'image de la femme, travailleuse d'appoint mais pondeuse d'élite. Qui y gagnerait, sinon le baron Bekaert ? Et qui peut jurer qu'un fois le mi-temps institutionnalisé pour les femmes, la droite ne tenterait pas de l'imposer aux hommes, en lieu et place de la semaine de 32 heures ? La menace existe. Elle a été mise en lumière par le Comité de liaison, soulignée avec force par Marcelle Hoens et Annie Massay de la FGTB. Et s'il est vrai que le débat sur ces questions paraît très difficile au sein de la CSC, on notera que le service syndical des femmes de la CSC s'y montre attentif dans la pétition qu'il a lancée en direction du ministre Hansenne.

Une dernière notation, à propos de l'attitude de l'ONEm à Charle-roi. Un inspecteur régional, plus soucieux des deniers de l'Office que des droits des travailleurs, a recommandé à de petits employeurs de suivre « le bon exemple » de Bekaert-Cockerill. Ce que vise ce fonction-naire, c'est d'éviter la charge financière du chômage technique : si celui-ci est remplacé par des contrats mi-temps, l'ONEm fait une bonne affaire...

Décidément, « l'idéologie dominante » n'est pas une vaine formule. Elle est vraiment dominante et profondément ancrée dans les têtes et les viscères. La détermination des treize ouvrières de Bekaert-Cockerill apporte là-dedans un grand coup d'air frais et tonique. Et des promes-ses pour l'avenir...

Femmes en détresse

Marie-Thérèse Tassenoy a rédigé pour l'Institut supérieur de formation sociale de Bruxelles un mémoire intitulé « *Féminisme et féminitude : un rendez-vous manqué* ».

Plus qu'aux définitions des notions de féminisme et de féminitude, définitions qui bien évidemment peuvent prêter à controverses, nous nous attacherons aux cas concrets relevés par l'auteur dans son enquête. Car cette enquête met à nu des réalités irrécusables, que l'on préfère généralement ignorer. Des réalités qui montrent combien peut être étroite la marge de liberté pour un changement de mentalité.

De fait, Marie-Thérèse Tassenoy a étudié la situation des femmes dites en détresse auxquelles la maison d'accueil « L'Eglantier » de Braine-l'Alleud offre un refuge, soit pour un hébergement, soit pour une guidance ou un accompagnement. Pour être accueillie dans cette maison, il faut être une femme, avoir plus de 18 ans (avec ou sans enfant), être en détresse physique et/ou morale. En quatre ans (avril 78 - mai 82) la maison a accueilli 234 femmes avec leurs enfants, demandant de l'aide pour toutes sortes de détresses ou difficultés.

Qui sont ces femmes, dans quel état et pourquoi arrivent-elles là ?

JEUNES, DÉPENDANTES, MARGINALES

Belges le plus souvent, en grande majorité domiciliées en Hainaut, elles sont en général mariées ou vivant en couple. Souvent, elles ont plusieurs enfants (trois, quatre). Elles sont généralement ménagères sans rémunération. Leurs moyens de subsistance sont assez maigres; elles sont souvent aidées par les CPAS. Elles n'émargent pas à la sécurité sociale : pas d'allocation-chômage, pas d'allocation familiale. « On peut dire, note MTT, que ces femmes appartiennent en écrasante majorité au sous-prolétariat ».

Leur âge varie de 18 à 55 ans, mais la plupart d'entre elles ont 23 ans environ. Leur niveau de scolarisation est très faible. Quand elles atterrissent dans la maison d'accueil, « elles ont en commun le visage défait, des vêtements mis à la hâte. Certaines arrivent directement après avoir été battues, ou profitant d'un moment d'inattention ou de repos du persécuteur. Elles fuient de peur de périr ». Pourquoi fuient-elles ?

« L'arrivée en maison d'accueil n'a pas toujours un caractère extrême. J'ai cependant constaté que sur 78 accueils en 1981, 17 femmes seulement étaient arrivées en demandant de l'aide pour autre chose que des coups. Dans les plaintes, on peut discerner, par ordre décroissant, et toujours dans le chef du mari :

- sévices corporels
- alcoolisme
- dettes
- adultère
- refus de travailler
- emprisonnement
- départ sans laisser d'adresse
- cruauté mentale.

» Aux sévices corporels, en dehors des coups visibles, il faut ajouter les sévices sexuels dont les femmes parlent peu (en tout cas à l'Eglantier). Pourtant, quelques temps après leur accueil, quand le calme revient, elles racontent par mots coupés, par sous-entendus, la violence qui leur est faite là aussi.

— Les viols conjugaux

— Les « prêts » que le mari fait à un ami ou à un parent en lui accordant sa femme. Si elles refusent, elles sont battues, si elles acceptent, elles savent qu'elles seront battues un peu plus tard... pour avoir dit oui !

— L'obligation qu'elles ont de se soumettre à des « jeux érotiques » sadomasochistes pêchés au hasard des livres porno vendus partout.

» Peuvent-elles porter plainte à la police pour ce genre de traitement ? Oui, elles le peuvent. Mais la plainte s'arrêtera là. Il y aura, au poste de police, un homme qui n'y croira pas trop, qui cherchera des excuses au mari, ou qui sourira à la narration de certaines choses. Il faut savoir qu'en Belgique, quand une femme porte plainte pour coups et blessures ou sévices de n'importe quel ordre, la police est tenue d'avertir celui contre qui la plainte a été portée. On imagine dès lors l'accueil réservé à la femme quand son mari est averti de la plainte qu'elle a déposée contre lui.

» Et le monde médical, me direz-vous, que peut-il faire ? Souvent pas grand chose. Le médecin constate les coups, soigne, fait un certificat à la demande de la patiente, conseille parfois de partir... ou de rester ».

FACTEURS DECLENCHANT LA FUITE

« Les femmes ne sont pas battues une fois mais cinquante fois. Les femmes ne partent pas une fois, mais dix fois. Pas toujours pour se réfugier en maison d'accueil; souvent la famille accueille ces femmes, mais pour peu de temps et sans jamais amener chez elles une prise de conscience. La famille est un abri provisoire où l'on attend que la folie furieuse du compagnon passe. Les familles ne sont pas outillées pour aider plus efficacement leurs filles, étant elles-mêmes très souvent porteuses de violence.

» Ce n'est qu'au bout de nombreuses tentatives de fuite et parce

que la situation familiale se détériore de jour en jour que les femmes cherchent (pas toujours consciemment) une vraie solution à leurs problèmes. Elles s'adressent à des services de police qui renvoient à des CPAS ou directement aux maisons d'accueil. Ou encore, elles connaissent une ou deux personnes de leur quartier qui sont passées par des maisons d'accueil et les renseignent sur celles-ci. Très rares sont les femmes qui arrivent en maison d'accueil sans passer par une filière sociale (ou policière) et quelquefois par un service médical.

» Quel est le déclic qui fait que ce jour-là et pas un autre, les femmes battues décident, en deux temps, trois mouvements, de quitter le lieu où elles subissent les pires sévices depuis parfois dix ans ? Pas une femme accueillie à l'Eglantier n'a pu vraiment me l'expliquer. J'ai cependant récolté le même genre de discours chez toutes celles-ci. Tout d'abord, l'accumulation des coups, la terreur. Il semble qu'être battue un fois de plus, avec une violence toujours croissante dépasse leurs forces. Elles sont au bout de l'acceptable. L'acceptable pour elles étant l'inacceptable pour chacun d'entre nous. En effet, chaque femme accueillie est d'accord plus ou moins consciemment de recevoir une gifle de temps à autre... ! Recevoir gifles, coups de poings, coups de pied, se faire tirer les cheveux, être mise à la porte en pleine nuit, tout cela passe encore : c'est ce qu'elles ont toujours connu (si pas chez elles, chez la voisine). L'inacceptable commence, semble-t-il, quand il y a des menaces au moyen de revolver, des coups de couteau, des brûlures de cigarettes, des défenestrations, des séquestrations. Il faut mettre les violences sexuelles à part, car bien souvent elles sont perçues comme devant faire partie du « devoir conjugal ». (Con-juger(gal) = unir sous le joug. Conjugare (unir) + jugum (joug).

» L'intervention des services sociaux, médicaux, de la police, pousse et conseille, chacun à leur manière, ces femmes à « faire quelque chose », à prendre une décision.

» Et, surtout, il y a le fait que les enfants grandissent, et que les filles de huit, neuf, dix ans, commencent elles aussi à recevoir des coups de leur père. Cela paraît inacceptable. Les témoignages des femmes de l'Eglantier l'attestent. La même constatation est faite dans les autres maisons d'accueil : les mères veulent casser ce cercle vicieux de la violence en soustrayant leurs filles aux coups du père. »

CULPABILISÉES

Marie-Thérèse Tassenoy constate la culpabilisation de ces femmes, qui comprennent mal ce qui leur arrive et se demandent si elles sont « de mauvaises femmes, de mauvaises mères ». Elle mesure les obstacles auxquels se heurte la promotion d'une certaine autonomie pour ces femmes en détresse. Ces obstacles, ce sont notamment l'indigence intellectuelle et le manque de formation professionnelle (incapacité non seulement de rédiger une lettre mais aussi d'effectuer une démarche; inaptitude à effectuer un travail autre que celui de femme d'ouvrage), mais aussi une instabilité alimentée par la peur, une incapacité qui semble assez générale à faire preuve de continuité. Si la passivité des hommes sous-prolétaires est bien connue, « la passivité des femmes est maximale » dans ce milieu. Et elle résulte d'un long conditionnement. Pour M.T.T., ces femmes sont spécialement aliénées et leur

« moi » quasi-inexistant. « L'existence matérielle de la mère est pratiquement fusionnée avec l'existence de ses enfants », note-t-elle.

La non-diffusion des méthodes contraceptives fait aussi l'objet d'observations intéressantes : « à l'Eglantier, trois femmes sur 78 ont pris la pillule pendant une courte durée seulement (de trois mois à un an), le mari ou la famille faisant opposition à la continuation de la contraception ». A ce propos, M.T.T. rappelle fort opportunément que l'information à la contraception a seulement été légalisée en Belgique en 1971 et que « onze années pour changer les mentalités, c'est peu ».

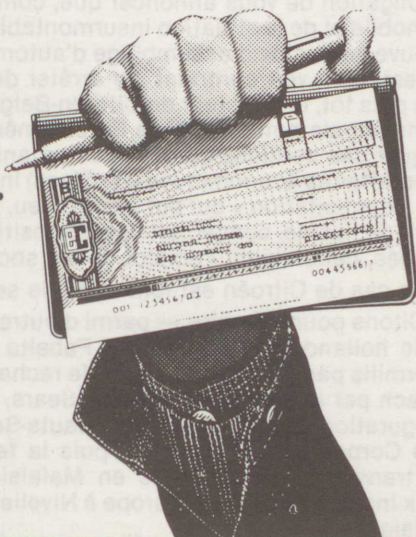
Marie-Thérèse Tassenoy décrit et analyse bien d'autres facteurs encore, et notamment, celui si important de l'alcoolisme. Mais notre propos n'était pas de rendre compte par le menu de ce mémoire, fort riche non seulement sur le plan de l'analyse des réalités, mais aussi sur le plan des propositions pour combattre « la misère économique et culturelle du sous-prolétariat », pour combattre la violence envers les femmes.

Il s'agissait surtout, au départ d'un travail sur le terrain, et sans céder à l'économisme, de rappeler que « les limitations et les obstacles qui orientent les conditions de vie des individus ne sont pas identiques ».

**Compte
Universel.
On en a pour
son argent.**

CGER 

CAISSE GENERALE D'EPARGNE
ET DE RETRAITE



ROSINE LEWIN
avec le concours de
JEAN-CLAUDE BODSON

Multinationales : contrôle interdit ?

Il y a deux ans, l'usine de Citroën à Forest-Bruxelles était brutalement fermée, « sur ordre de Paris ». Pour rappel, dans cette entri-
occupant 905 personnes, un conseil d'entreprise était soudain convo-
qué le mercredi 17 décembre 1980 à 13 h 30 pour se faire signifier que
l'usine serait fermée le 31 décembre. Un document était remis à tous les
travailleurs. « A la demande de Citroën-France, le conseil d'administra-
tion de la société belge des automobiles Citroën se trouve dans la pén-
sible obligation de vous annoncer que, compte tenu de l'état du marché
automobile et de la situation insurmontable et irréversible dans laquelle
se trouve son usine d'assemblage d'automobiles du 82, rue Saint-Denis
à Forest, il se voit contraint d'y arrêter définitivement toute activité ». Un
an plus tôt, le directeur de Citroën-Belgique déclarait : « Nous ne fer-
merons jamais notre usine de Forest, même si nous devons un jour y
fabriquer des soutiens-gorge ». Les organisations syndicales, le minis-
tre des Affaires économiques (W. Claes) intervinrent à Paris. En vain. La
seule « consultation » qui eut encore lieu, le 6 janvier 1981, après la fer-
meture de l'usine, concernait des dispositions dites sociales — retraite
anticipée, cellule pour l'emploi, fonds social.

Le cas de Citroën est loin d'être le seul en Belgique.

Citons pour mémoire — parmi d'autres — le « coup » de la multina-
tionale hollandaise Akzo contre Fabelta en 1963, l'abandon en 1977
d'Intermills par Champion Papers, le rachat puis l'abandon des Galeries
Anspach par la chaîne américaine Sears, Roebuck and Co. Rappelons
l'inauguration dans le parc des Hauts-Sarts en 1971 d'une filiale de
Radio Corporation of America, puis la fermeture brutale de la filiale
pour transférer ces activités en Malaisie. Rappelons l'abandon par
Omark Industries de KSM-Europe à Nivelles, l'abandon par C.P. Clare de
sa filiale de Tongres...

ABSOLU, ANONYME ET APATRIDE

Que leur centre de décision soit proche ou lointain, les multinationales constituent jusqu'à nouvel ordre un pouvoir absolu, anonyme et apatride. C'est à ce pouvoir que s'en prenait la proposition de directive dite Vredeling, qui émane en fait de la Commission des Communautés européennes (1). Il s'agit d'une tentative de l'Europe des onze de donner aux travailleurs d'entreprises multi (ou trans-)nationales des moyens d'être informés et consultés sur le sort de leur entreprise, donc sur leur propre sort.

Le texte de la proposition de directive « sur l'information et la consultation des travailleurs des entreprises à structure complexe, en particulier transnationales » a été publié au Journal officiel des Communautés européennes le 15 novembre 1980. Il ne surgissait pas du néant. Un long travail souterrain avait précédé cette publication et de nombreux obstacles l'avaient entravée ou retardée.

Car l'incontrôlabilité des multinationales préoccupe depuis longtemps les défenseurs de droits des travailleurs. Les « Codes de bonne conduite » édictés par l'OCDE n'ont aucune valeur contraignante et se prêtent à des interprétations divergentes. Au Bureau International du Travail, au Conseil économique et social de l'ONU, au sein de la CEE, le problème a souvent été soulevé. Sans qu'on ne parvienne à dépasser le stade des principes.

La lente marche de la proposition Vredeling s'inscrit dans ce contexte de chicanes et de glu. Elle ne manque cependant pas de fondements irrécusables, à commencer par les articles 100 et 117 du traité instituant la CEE. Volonté d'harmoniser les devoirs imposés aux entreprises, volonté de rapprocher les législations dans le progrès, souci d'appliquer le programme d'action sociale arrêté en 1974 — tout cela est invoqué très légitimement pour justifier l'information et la consultation des travailleurs.

La Confédération européenne des syndicats (CES) a apporté un appui sans réserves à la proposition. Elle considère que son application constituerait « sur le plan politique un important pas en avant dans l'intérêt du monde du travail et de la démocratie en Europe ». Pour répondre au patronat — organisé à l'échelle européenne sous le sigle UNICE — la CES a présenté en avril dernier un dossier (2) où elle analyse six cas de conflits survenus dans des pays membres de la CEE, entre travailleurs et firmes multinationales. Il s'agit de Citroën-Forest, de Ford-Amsterdam, de Akzo-Enka à Cassel, de GTE-Sylvania à Tirlemont, de Philips-RTC à Caen, de Massey-Ferguson à Aprilia (Italie). La CES signale au surplus douze autres conflits, en insistant sur le caractère non exhaustif de ce relevé. Elle répondait ainsi au patronat qui avait pour sa part prétendu que les conflits étaient rares dans les entreprises multinationales...

(1) Le pouvoir législatif de la CEE est situé au niveau du conseil des ministres. C'est lui qui doit adopter la directive. La Commission des communautés qui a proposé la directive constitue le pouvoir exécutif : elle formule des propositions en direction du Conseil. Le parlement européen — dont les membres ont été élus au suffrage universel en 1979 — n'a pas de pouvoir législatif similaire à celui d'un Parlement national; il n'a qu'un pouvoir d'avis.

(2) Confédération européenne des syndicats, Bruxelles, Montagne aux Herbes Potagères 37, avril 1982.

A l'évidence, le dossier des décisions prises par les groupes multinationaux sans informer ou consulter les travailleurs concernés est un dossier lourd et précis. La proposition de directive Vredeling y opposait une parade très importante sur le plan des principes.

Mais la proposition de directive Vredeling est une chose. La directive amendée qu'a adoptée le Parlement européen le 12 octobre dernier en est une autre. Et peut-être y aura-t-il une troisième version du texte, puisque le vote du 12 octobre a été provisoirement « gelé ».

INFORMER, CONSULTER

Pour l'essentiel, la proposition de directive visait à rendre obligatoires certaines procédures d'information et de consultation des représentants du personnel, à charge de toute entreprise dominante (quel que soit l'endroit où se trouve son centre de décision) ayant une ou plusieurs filiales dans au moins un Etat membre et si la filiale employe au moins cent travailleurs dans la CEE.

De quelles informations s'agit-il ?

D'une manière générale, la direction de l'entreprise dominante doit transmettre au moins chaque semestre à la direction de ses filiales « des informations pertinentes donnant une image claire « des activités de l'ensemble du groupe ».

Les informations doivent porter sur la structure et les effectifs, la situation économique et financière, la situation et l'évolution probable des affaires, la situation et l'évolution probable de l'emploi, les programmes de production et d'investissement, les projets de rationalisation, les méthodes de fabrication et de travail — en particulier les nouvelles méthodes de travail, toutes procédures et tous projets pouvant affecter substantiellement les intérêts des travailleurs.

La proposition Vredeling prévoit que ces informations doivent être transmises « sans délai » aux représentants des travailleurs, ou au moins aux représentants des travailleurs qui en font la demande. Des sanctions appropriées en cas de violation de ces obligations sont prévues au niveau des Etats membres.

Pour le surplus, si une décision est envisagée qui peut « affecter substantiellement les intérêts des travailleurs », la direction est tenue de communiquer au plus tard 40 jours avant l'adoption de la décision des informations précises sur la portée de cette décision. Ici aussi, la transmission aux représentants du personnel doit être effectuée « sans délai » mais cette fois, une consultation est prévue. L'avis des représentants du personnel est requis; si aux yeux de ceux-ci la décision peut affecter directement les conditions d'emploi et de travail, la direction de la filiale doit procéder à des consultations en vue de rechercher un accord sur les mesures envisagées ». A défaut de cette information ou de cette consultation par la filiale, des consultations avec l'entreprise dominante sont rendues possibles. Ici aussi, des sanctions au niveau des Etats membres sont prévues. Les Etats « donnent, en particulier, aux représentants des travailleurs concernés par la décision, le droit de demander aux tribunaux ou autres autorités nationales habilitées, la prise de mesures conservatoires de leurs intérêts. »

Un article dispose que les représentants des travailleurs sont tenus à la discrétion à l'égard des informations présentant un caractère confidentiel; ils sont invités à « ne pas divulguer des secrets d'entreprise ou d'affaires ». En cas de litige à propos du caractère confidentiel des informations, les Etats chargeront un tribunal ou une autre instance nationale de trancher.

RÉVOLUTIONNAIRE ?

Au total, ces dispositions représentent un effort sérieux pour rendre moins opaque la gestion des multinationales — dans la mesure où cette gestion influe la situation des travailleurs. Un effort appréciable pour assurer information et consultation, sans qu'on n'accède à aucun moment à un quelconque contrôle ouvrier susceptible d'infléchir les décisions. Sans doute est-ce en raison de cette limite que Georges Debunne, président de la Confédération européenne des syndicats, a déclaré la proposition de directive n'a rien de révolutionnaire.

Ce n'est pas l'avis des organisations patronales.

D'entrée de jeu, l'UNICE a déclaré que la proposition Vredeling était inutile ou même dangereuse. Tout en réaffirmant son attachement au dialogue avec les représentants des travailleurs, l'organisation patronale européenne s'oppose à toute initiative visant à institutionnaliser l'information et la consultation des travailleurs. Avec la Chambre de commerce des USA à Bruxelles, l'UNICE conteste même le fondement juridique de la proposition de directive. Il s'agit pour ces organismes d'une atteinte à l'autorité de l'entreprise et d'une mise en cause des relations industrielles existantes. L'UNICE juge trop novatrice la notion de centre de décision.

En Belgique, le banc patronal au Conseil central de l'économie a émis des avis dans le même sens : aux yeux de la FEB, la proposition de directive n'est pas nécessaire et peut au contraire envenimer les relations avec les travailleurs. « Irréaliste », le texte découragerait de surcroît les investisseurs. Il représente « la négation d'une harmonisation véritable ». Pour l'ancien président de la FEB, Paul Provoost, il rendrait un mauvais service à l'Europe : en faisant franchir les frontières à l'information, on donne à ce continent une image révolutionnaire qui va effrayer les investisseurs, a-t-il déclaré. Pour le surplus, M. Provoost estime que l'excellence de la législation sociale belge rend inutile toute recherche nouvelle pour parfaire l'information des travailleurs. L'argument sera particulièrement apprécié par ceux qui savent les obstacles concrets qui, chaque jour, freinent ou empêchent l'application de la législation de 1973 sur l'information dans les entreprises...

UN LOBBY EFFICACE

Quoiqu'il en soit, l'opposition des puissants milieux patronaux a eu des effets au Parlement européen, qui s'est finalement prononcé le 12 octobre sur les quelque 300 amendements, puis a adopté par 166 oui, 42 non et onze abstentions la proposition Vredeling dûment amendée. « En quelques heures, a déclaré Ernest Glinne, président du groupe socialiste au Parlement européen, un texte qui résultait de longs travaux préparatoires au sein de la Commission exécutive européenne et

de plus de deux ans de délibérations au sein de la Commission des Affaires sociales et de l'Emploi du P.E., a été réduit à presque rien ». Et Glinne de mettre en cause le « lobby des multinationales », la majorité de droite du Parlement et « la quasi-totalité du Parti populaire européen ».

A quelles amputations le Parlement européen s'est-il livré ?

Les changements les plus significatifs apportés par les votes du 12 octobre sont les suivants :

— L'« entreprise dominante » visée par la directive doit employer **au total** au moins 1.000 travailleurs, et au moins cent dans la Communauté.

— Des dispositions particulières pourront être arrêtées par les Etats membres quand il s'agit d'entreprises servant « directement et essentiellement » des buts politiques, confessionnels, philanthropiques, scientifiques ou encore des buts d'information.

— Les personnes exerçant des tâches de gestion et les cadres supérieurs ne sont pas considérés comme « représentants des travailleurs ».

— C'est une fois par an — et non une fois par semestre — que doivent être fournies les informations « générales et explicites », donnant une image claire des activités de l'entreprise dominante.

— Les informations ne peuvent contenir des « secrets d'entreprise ou d'affaires ».

— L'objet de l'information est sensiblement réduit. N'y figurent plus :

- les projets de rationalisation,
- les méthodes de fabrication et de travail,
- toutes procédures et tous projets pouvant affecter substantiellement les intérêts des travailleurs.

— Dans le cas où la direction d'une filiale n'est pas en mesure ou « n'envisage pas elle-même » de communiquer les informations... les travailleurs peuvent (après un délai de 30 jours qui n'aurait pas été utilisé par la direction de la filiale) s'adresser par écrit à la direction de l'entreprise dominante, qui doit transmettre l'information à la filiale.

— En ce qui concerne l'obligation faite à la direction d'une entreprise dominante qui se dispose à prendre une décision « pouvant affecter substantiellement les intérêts des travailleurs dans la communauté », le délai est modifié. Au lieu qu'il faille 40 jours avant l'adoption de la décision, le Parlement européen a admis qu'il faut 40 jours avant **la mise en œuvre** de la décision.

On notera que le groupe socialiste au Parlement européen n'avait plus déposé d'amendements en séance publique, estimant satisfaisant le texte tel qu'il avait été remodelé par la Commission des Affaires sociales du Parlement.

Quant au groupe communiste, il avait déposé des amendements tendant à préciser ou à élargir les devoirs d'information et de consultation. Citons entre autres :

— un amendement visant à assimiler à la notion de « filiale » toute entreprise contrôlée par l'entreprise dominante, sur base de critères

tels que participation financière, ampleur des échanges économiques et techniques, existence d'administrateurs communs,

— un amendement visant à rendre la directive applicable aussi aux filiales ne comptant que 50 travailleurs,

— un amendement qui tend à permettre le recours pour les représentants des travailleurs à des experts de leur choix, afin de les aider à décoder les informations patronales, lesquelles seraient commentées en assemblées de travailleurs. De plus, la direction aurait à répondre aux demandes de précision surgies à ces assemblées,

— le groupe communiste a proposé qu'une formation économique soit assurée aux représentants des travailleurs sur le principe des crédits d'heure,

— il a tenté de compléter le champ des informations à fournir par la direction de l'entreprise dominante, notamment sur les projets patronaux de rationalisation des conditions de travail, sur les projets d'introduction de technologies nouvelles et des nouveaux systèmes correspondants de formation professionnelle et de qualification, sur les situations respectives des hommes et des femmes en particulier en ce qui concerne la qualification et la rétribution.

Inutile de préciser que ces amendements n'ont pas été retenus.

L'action du lobby des multinationales, l'action propre de la droite européenne ont d'abord freiné la marche, ensuite altéré la portée d'un texte qui n'avait qu'un objectif : assurer un début de transparence dans la vie secrète des groupes multinationaux. Ce domaine doit apparemment rester secret, demeurer au-dessus des lois...

LOIN DE GDANSK

Et cependant, ceux qui à Strasbourg se sont acharnés à défigurer la proposition de directive Vredeling sont ceux qui déploient une intense ferveur à l'égard des droits des travailleurs polonais. Les accords de Gdansk d'août 1980 leur arrachent des larmes d'attendrissement. Or ces accords postulaient beaucoup, beaucoup plus que l'information et la consultation des travailleurs. L'article I des accords de Gdansk prévoit notamment : « Les nouveaux syndicats devront avoir la possibilité réelle d'intervenir dans les décisions-clés qui déterminent les conditions de vie des ouvriers en ce qui concerne les principes de la répartition des fonds de consommation sociale dans des objectifs variés (santé, éducation, culture) les principes de base des rémunérations et l'orientation de la politique des salaires, particulièrement en ce qui concerne le principe de l'augmentation automatique des salaires selon l'inflation, le plan économique à long terme, l'orientation de la politique des investissements et les modifications des prix ». Quand il s'agit des ouvriers polonais, néo-libéraux, conservateurs catholiques et grands patrons applaudissent à tout rompre. Quand il s'agit d'un premier pas vers une application des principes mêmes du Traité de Rome, alors tout est bon pour marchander et retarder un projet de directive.

Cela dit, nous qui avons salué les accords de Gdansk comme un événement majeur, ouvrant des perspectives nouvelles à l'avenir du socialisme, nous sommes très préoccupés par la remise en cause, en Pologne, de ce texte-clé par le pouvoir militaire. Mais cela, c'est un problème qui concerne avant tout travailleurs et démocrates. Si la droite

s'en est emparée, ce n'est pas par respect des droits de l'homme ou par attachement à la démocratie et au socialisme.

En tout état de cause, une directive votée par le Parlement européen, même si elle est adoptée par le conseil des ministres n'entre pas en vigueur au lendemain de ce vote. Quatre années sont laissées aux Etats membres pour trouver les formes adéquates d'application de la directive.

EXPECTATIVE

On sait par ailleurs que la Commission de la CEE ne s'est pas prononcée le 12 octobre sur le texte qui venait d'être adopté. Pour sa part, le commissaire aux Affaires sociales, Ivor Richards, estime que certains amendements adoptés sont « non pertinents » et a demandé un délai d'un mois pour permettre à la Commission de déterminer une position claire et nette. On a parlé de « coup de théâtre » à propos de ce nouveau report. Il témoigne de la dimension de l'enjeu que recouvre la directive Vredeling. Un enjeu mal connu par les travailleurs les plus directement concernés eux-mêmes, qui sont restés jusqu'à présent dans l'expectative par rapport au sort de la directive Vredeling. La CES a certes agi pour mieux faire mesurer par ses affiliés la nocivité des multinationales. Mais il reste qu'au lobby patronal, on n'a guère opposé une action ouvrière.

Bien plus qu'un Parlement national, le Parlement de Strasbourg est éloigné des luttes concrètes et étranger aux préoccupations populaires. Ce constat nous interpelle tous.

Plomb/asbeste

Une abonnée nous écrit :

Très bien, le numéro de décembre. J'ai lu avec grand intérêt les articles concernant les normes de protection plomb et asbeste. Dommage cependant qu'ils ne se référaient pas à la situation politique belge.

Deux faits :

1. *Lors de la discussion et du vote de ces directives CEE au Parlement européen, les députés européens ont été inondés de lettres émanant des conseils d'entreprise de firmes comme ETERNIT Kapellen, VYNCKER Gand, etc., signées par les patrons ainsi que par les délégués syndicaux et nous demandant d'exclure l'asbeste bleu de la directive. J'avais évidemment compris qu'il s'agissait d'un chantage à l'emploi et j'ai maintenu mon vote pour l'interdiction totale de toutes les formes d'asbeste.*

2. *Ce sont des députés de la Démocratie chrétienne, notamment MM. Herman et Verroken qui ont défendu le point de vue patronal et ont introduit des amendements pour affaiblir la directive, e.a. en limitant son champ d'application.*

Marijke VAN HEMELDONCK,
Membre du Parlement européen

Les nouvelles méthodes de répression utilisées par la dictature militaire chilienne

Malgré l'appui du gouvernement américain et des entreprises multinationales, la bourgeoisie chilienne a été incapable d'empêcher la montée de la lutte des travailleurs et d'arrêter le processus révolutionnaire entamé avec l'arrivée de S. Allende au gouvernement (4/8/70).

Ayant épuisé toutes les tactiques politiques légales permises par l'Etat démocratique parlementaire, les classes dominantes chiliennes ont fait appel aux forces armées pour résoudre la crise sociale par un coup d'Etat sanglant (11 septembre 1973). Dans ce sens, la dictature militaire chilienne constitue la matérialisation même de la contre-révolution bourgeoise et l'instrument opérationnel utilisé par les classes dominantes afin de récupérer leurs richesses et privilèges perdus en partie sous le gouvernement de l'Unité Populaire (U.P.).

Installée au pouvoir, la Junte militaire a aboli toutes les libertés fondamentales, monopolisé les pouvoirs de l'Etat et établi un régime basé sur la force et la terreur; son objectif est de mettre en place un nouveau modèle d'accumulation au profit du grand capital. Ce nouveau modèle est basé principalement sur la transnationalisation de l'économie. La fonction normative et protectionniste de l'Etat est éliminée, et c'est par le libre jeu du marché que l'économie doit trouver son équilibre.

Pour pouvoir imposer ce modèle draconien la Junte a instauré un état d'exception qui va lui permettre d'utiliser différents moyens répressifs, afin d'éviter toute forme d'organisation syndicale ou d'opposition politique.

C'est ainsi que la classe ouvrière est atomisée et l'opposition exclue politiquement de la scène nationale.

(*) R. Borquez est l'auteur d'un mémoire intitulé « La contre-révolution culturelle exercée par la dictature militaire chilienne (le rôle des mass-media) », ULB, 1978-1979.

Dès la prise de pouvoir par la Junte l'opinion internationale fut informée de la répression au Chili, et grâce aux rapports de différentes commissions internationales s'occupant des droits de l'homme on a pu constater l'application systématique de la torture, les disparitions, les exécutions commises par la dictature contre le peuple, ainsi que l'exil de milliers de Chiliens.

Aujourd'hui, la Junte a réussi par la force des armes, à faire taire toute forme d'opposition capable de représenter une alternative à son pouvoir totalitaire. Elle a imposé un modèle d'accumulation qui rend les riches plus riches et les pauvres plus pauvres (30 % de chômage à la fin de 1982).

Au fil des années le gouvernement de Pinochet a raffermi son autorité. Il a créé de nouvelles règles juridiques (Conseil d'Etat, une nouvelle constitution, etc.) afin d'institutionnaliser son pouvoir.

Néanmoins, les idéologues du régime actuel sont conscients du fait que l'institutionnalisation de la dictature ne suffit pas pour remporter l'appui des masses, et pour obtenir une plus grande crédibilité internationale (1), nécessaire à sa légitimation.

La Junte, dans l'impossibilité de changer le modèle économique, qui en dernier ressort constitue sa raison d'être, va essayer de modifier des autres aspects qui la rendent impopulaire, telles que les méthodes de la répression.

VERS UNE NOUVELLE FORME DE RÉPRESSION PHYSIQUE

Dans les premières années de dictature, la répression a été caractérisée principalement par des détentions massives dans des camps de concentration, l'application systématique de la torture, l'exécution sans procès préalables, la présence permanente des forces armées dans les rues, des perquisitions massives, etc.

Actuellement cette situation a changé. L'appareil militaire continue à exercer quotidiennement la répression, mais celle-ci est devenue plus sélective et moins ouverte. Le gouvernement, dans sa tentative de se légitimer, a dissout la police politique (DINA), à sa place il a créé la CNI (Centrale Nationale d'Intelligence), corps policier secret et d'autant plus répressif que la DINA. Par cette manœuvre, Pinochet a voulu faire croire à la population chilienne et à l'opinion internationale que le gouvernement n'était pas au courant des méthodes pratiquées par la DINA, à savoir les disparitions, la torture, l'organisation des actes terroristes contre certaines personnalités politiques d'opposition, comme l'assassinat aux USA d'Orlando Letelier (2). Les militaires tentent de donner de la CNI une image de corps policier dépendant des directives du gouvernement, avec comme but de sauvegarder la paix sociale et l'ordre sans toutefois répéter les « abus » commis dans le passé.

En effet, la DINA, dans le passé ne se gênait pas pour arrêter brutalement ou torturer jusqu'à la mort n'importe quelle personne soupçon-

(1) Ainsi la Belgique, bien qu'elle continue à avoir des rapports diplomatiques avec le gouvernement de Pinochet, a octroyé des bourses d'étude exclusivement aux réfugiés politiques venus du Chili durant les trois années qui suivirent le coup d'Etat.

(2) Ancien ministre d'Allende exilé aux USA.

née d'être dans l'opposition. La CNI par contre pour arriver au même résultat agit d'une manière beaucoup plus rusée et moins ouverte. Dans les cas où les « abus » sont trop flagrants comme dans l'affaire de Calama (3) Pinochet a refusé d'accorder la grâce aux condamnés.

De même en ce qui concerne les deux carabiniers accusés d'avoir violé et tué une dizaine de femmes à la ville de Viña del Mar, Pinochet a déjà déclaré que la loi sera appliquée dans toute sa rigueur.

D'autre part les camps de concentration et les travaux forcés ont été supprimés. Les prisonniers (qui actuellement ne dépassent pas la centaine) sont enfermés dans des prisons publiques où ils peuvent réaliser des travaux (artisanat) et ensuite vendre leurs articles à l'extérieur à leur profit.

En ce qui concerne les condamnations, le gouvernement a commencé à mettre en application des nouvelles formes de sanctions. C'est ainsi que ceux qui ont eu un procès peuvent demander le bannissement ou la déportation (4).

Mais l'aspect le plus novateur des nouvelles formes de répression c'est la disparition totale dans les rues (au moins visuellement) de l'appareil militaire « en uniforme ». Si pendant les premières années après le coup d'Etat les forces armées bien équipées circulaient dans des jeeps et camionnettes afin de surveiller la population, aujourd'hui on ne voit que quelques policiers de la route ou des carabiniers en faction devant certains bâtiments publics.

Cette disparition « visuelle » de l'appareil répressif dans la vie quotidienne a fait que la population chilienne a perdu son sentiment de peur, et manifeste ouvertement son mécontentement de manière individuelle ou collective.

Cependant la surveillance politique continue à être présente dans les usines, dans les quartiers populaires, dans les universités, dans les écoles, et aussi dans la rue, mais elle est exercée d'une façon discrète par des agents civils de la CNI.

LES NOUVEAUX MOYENS DE RÉPRESSION

Si auparavant on incarcérait ceux qui osaient manifester leur désaccord avec le gouvernement, aujourd'hui la Junte est beaucoup plus rusée. Généralement quand il s'agit d'une personnalité politique qui manifeste ses idées trop ouvertement, Pinochet lance des avertissements indirects par l'intermédiaire des mass-média. La deuxième étape c'est la menace directe, et la troisième l'expulsion du pays (donc l'exil forcé) ou la déportation.

Ce fut le cas pour trois personnalités politiques de la Démocratie chrétienne expulsées du pays au cours de l'année 1982. Quand un dirigeant de l'opposition devient trop important et populaire la Junte l'élimine purement et simplement. Ainsi Tucapel Jimenez, président de

(3) Dans une banque de la ville de Calama, deux agents de la CNI ont commis un hold-up et tué deux employés. Ils ont été arrêtés, jugés et condamnés à mort le 22 octobre 1982.

(4) *Bannissement* : peine qui consiste à remplacer les années de condamnation par l'exil à l'étranger pour le même nombre d'années. *Déportation* : Le condamné est forcé de s'exiler à l'intérieur du pays afin de purger sa peine.

l'Association Nationale des employés (ANEF) et architecte de l'unité de l'ensemble de l'opposition fut assassiné par un « commando anticommuniste », dont les membres n'ont toujours pas été retrouvés.

Si dans le passé toute manifestation collective organisée était interdite ou bien durement réprimée par l'armée de terre, avec des moyens allant jusqu'aux armes à feu, aujourd'hui la Junte, à cause de la pression sociale, est bien obligée de « tolérer » une certaine forme de protestation. Elle se limite à mobiliser les carabiniers avec des moyens destinés seulement à « disperser » la foule, comme des lances à eau, des bombes lacrymogènes, des matraquages, etc.

Lorsque des affrontements ont lieu, et que des manifestants sont arrêtés, la dictature inflige généralement une peine de détention préventive de quelques heures et le paiement d'une amende. S'il s'agit de dirigeants ou de récidivistes ils sont condamnés dans la plupart des cas à la déportation ou à quelques mois de prison.

D'autre part la répression physique n'est pas la seule à être déguisée sous des formes plus « raffinées » que jadis et avec des moyens plus « doux », la répression culturelle elle aussi a été modifiée au fil des années.

LES FORMES CONTEMPORAINES DE RÉPRESSION CULTURELLE

Dans la société, la culture constitue une partie importante de la superstructure et à travers elle l'idéologie transmet les valeurs des classes dominantes afin d'assurer la cohésion des individus dans leurs rôles, leurs fonctions et leurs rapports.

L'interaction entre infrastructure et superstructure conditionne la vie sociale, et par extension la conscience des individus, dont certains acceptent d'une manière passive la culture dominante, et d'autres tentent de la combattre.

Ainsi, bien que la culture bourgeoise soit dominante dans le mode de production capitaliste, elle ne détermine pas toujours l'ensemble des classes. Les exploités à travers leurs « intellectuels organiques », essaient de se défendre contre l'oppression culturelle que la bourgeoisie leur inflige quotidiennement.

Le nouvel « intellectuel organique du prolétariat », écrit Gramsci, est celui « dont le rapport avec la classe révolutionnaire est source d'une pensée commune (...) le rapport organique est reconnu, proclamé, théorisé, politiquement voulu, pour mieux défendre la nouvelle conception du monde dont est porteuse la classe révolutionnaire montante » (5).

Cette conception gramscienne s'est manifestée ouvertement au Chili avec l'arrivée de S. Allende au gouvernement. L'Unité Populaire a créé les conditions politiques et matérielles pour que les intellectuels organiques du prolétariat puissent développer librement une nouvelle conception du monde.

Ainsi sont nées diverses formes d'expression culturelle visant la

(5) Maria Antonietta Macciocchi, *Pour Gramsci*, coll Points, Ed. Seuil, Paris, 1974, pp. 216, 217.

défense des travailleurs, telles que : une nouvelle forme de chanson, une nouvelle littérature et un nouveau cinéma engagé qui expriment la vie sociale et la lutte des pauvres, une nouvelle esthétique dans les arts plastiques (comme l'art mural) qui recherche d'une manière réaliste à s'intégrer dans le processus révolutionnaire, ainsi qu'un grand développement de la presse populaire et une profonde réforme dans l'éducation.

Au lendemain du coup d'Etat, le journal *Le Monde* notait que « la Junte peut être fière d'avoir éliminé toute trace publique de pensée et de culture dans ce pays qui est le plus civilisé du continent latino-américain » (6).

Dès ses débuts, cette contre-révolution culturelle s'est caractérisée par :

- Les autodafés en place publique des livres et des disques où apparaissent des idées contraires aux principes du régime.
- La perquisition chez les particuliers pour trouver des œuvres d'art exprimant des idées progressistes.
- La destruction des mass-media, contrôlés par la gauche.
- L'interdiction d'écrivains tels que García Márquez, Nicolás Guillén, Julio Cortazar, Bertolt Brecht, Jean-Paul Sartre, Anthon Chekhov, Eduard Albée, Pablo Neruda.
- L'établissement d'un corps d'inspecteurs militaires afin de surveiller les achats et les ventes dans les librairies.
- La création de commissions composées de militaires afin de « nettoyer » les bibliothèques.
- La suppression des cours de sciences sociales dans les écoles, lycées et universités jusqu'à la mise en œuvre d'un nouveau programme.
- La suppression des facultés de sociologie d'éducation, de journalisme de service social jusqu'à la création de nouveaux programmes et de nouvelles structures. En effet toutes ces facultés représentaient historiquement l'avant-garde des étudiants de gauche.
- Le licenciement, la persécution et les exécutions des étudiants, des journalistes, des professeurs et des intellectuels qui avaient manifesté des idées socialistes.
- L'interdiction de toutes les fédérations d'étudiants d'orientation progressiste.

Actuellement cette situation contre-révolutionnaire au niveau de la culture a changé. Elle ne se manifeste plus d'une manière aussi brutale qu'auparavant.

Ainsi, dans les branches culturelles telles que la littérature, la musique et le théâtre on remarque une certaine « tolérance » de la part de la Junte.

Depuis peu, on assiste à une renaissance de la musique folklorique engagée, alors qu'avant même les instruments qui la caractérisent étaient interdits. Les disques de Violeta Parra ont réapparu sur le marché, et un grand nombre de groupes se sont créés.

Dans la littérature et dans le théâtre on vit des phénomènes analo-

(6) Journal *Le Monde*, 12/4/1974, p. 10.

gues. Les poèmes de Pablo Neruda et de Violeta Parra ont été réédités, et dans de petites bouquineries on trouve encore quelques livres de Lénine ou Mao Tsé-Tung qui se vendent semi-clandestinement.

Sans grands moyens économiques, le théâtre engagé est de nouveau sur scène. Il présente des pièces et sketches dans des quartiers populaires, sous tentes ou simplement dans la rue.

Tous ces changements trouvent leur origine dans le fait que le mécontentement majoritaire des masses a aidé les intellectuels organiques du prolétariat à arracher au gouvernement une certaine liberté au niveau culturel.

D'autre part la Junte qui cherche à tout prix à se légitimer, est contrainte à octroyer une petite marge afin que l'opposition puisse s'exprimer.

Finalement l'Eglise, qui reste toujours intouchable par le pouvoir sert de façade et d'« instrumentum regni » pour que les intellectuels manifestent leurs idées plus ou moins librement. Ainsi par exemple, l'Eglise et son « entourage » éditent plusieurs revues ouvertement d'opposition telles que « Solidaridad », « Mensaje », « Analisis », etc.

On ne peut achever ce tour d'horizon sur la répression, sans mentionner la répression psychologique, qui atteint non seulement ceux qui ont subi la torture, la prison, la persécution et l'exil et dont les traumatismes sont irréparables, mais frappe aussi quotidiennement des milliers de Chiliens sans travail, 70 % des enfants sous-alimentés, les parents et familiers des disparus (5.000 selon l'Eglise) qui n'ont toujours pas de nouvelles de leurs proches.

Finalement, à titre de conclusion, on peut affirmer que si les méthodes répressives employées par la Junte sont moins brutales que jadis, c'est grâce principalement à la pression sociale de la grande majorité de la population et au fait que le gouvernement lui-même cherche dans ce changement de forme à montrer une meilleure image afin d'obtenir l'appui des masses.

Hélas, quand l'opposition dépasse l'étroite marge de manœuvre permise par la dictature, celle-ci frappe sans pitié et sans se soucier des méthodes employées. Ceci a pu être constaté dernièrement avec l'interdiction de la revue de tendance sociale-démocrate APSI, et avec l'assassinat à la fin de novembre d'un dirigeant d'extrême gauche appartenant au MIR (Mouvement de la Gauche Révolutionnaire), l'emprisonnement de sept de leurs militants, et l'expulsion des syndicalistes Manuel Bustos, Hector Cuevas et Carlos Podlech.

LE SANG PAR TESTAMENT

On aurait pu croire à des prénoms de femmes. Et de les imaginer : jeunes, et très belles. Seize ans, sans doute. De longues chevelures sombres se dénouant au creux des reins. Des regards de nuit sous le fard des paupières. Des seins durs, et nus sous la robe.

Que peuvent les mots, ces pauvres mots que, dans la solitude de la page blanche, je trace en signes dérisoires, pas d'oiseaux sur le sable et que la vague tout à l'heure va rendre à l'oubli. Se taire, pourtant, serait complice et il me faut écrire, même s'il s'agit d'un cri dans le désert, d'une bouteille à la mer. Peut-être parviendra-t-il jusqu'à quelque oasis ? Peut-être échouera-t-elle sur quelque rivage ami ?

Il y eu crime à nouveau dans Beyrouth. Quel âge avais-tu, Sabra ? Seize ans, sans doute... Avec du rêve sur les lèvres. Ou six, avec l'espoir au bout de ton sourire. Ou soixante, avec ta force tranquille comme un fardeau de sagesse. Sabra et Chatila, violées, brisées, assassinées.

La prière des morts n'a plus de sens ici. Aucune prière : il n'y a pas à désespérer de Dieu, qui n'a pas de nom, dit-on. Comme l'horreur. Et les hommes y suffisent. Ne reste que ce cri à la limite des possibles — étendard de lumière, tendu sur la douleur — pour clamer « Sabra et Chatila, je vous aime ». Dans le plus définitif des défis.

« Le sang par testament nous supplie d'entrer en résistance », disais-tu Mahmoud.

« Le sang par testament nous supplie d'entrer en résistance », disait Mahmoud Darwich, le Palestinien.

EN DIAGONALE

QUI A TUE EUGENE FRIED, DIT « CLEMENT », DELEGUE DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE...

Dans l'ouvrage tout récemment sorti de presse qu'il consacre à Fernand Demany, Désiré Denuit reprend, de bonne foi, les assertions de Philippe Robrieux selon lesquelles, Eugène Fried fut abattu à Bruxelles en 1943 par des « agents soviétiques ». Cette version, aussi vague que peu fondée, a la faveur de la « mode KGB » fort à l'honneur actuellement. Deux de nos collaborateurs nous demandent de publier, pour couper enfin les ailes à ce canard, la mise au point qu'ils envoyèrent, en vain, à « un grand journal français » après le show télévisé auquel s'était livré Robrieux, auteur d'une biographie de Thorez et d'une « Histoire interne du PCF ».

Eugène Fried, dit Clément, délégué de l'Internationale Communiste auprès du PCF fut abattu le 17 août 1943 dans un faubourg de Bruxelles. Par qui et pourquoi ?

La controverse surgie à ce propos a ceci de paradoxal que ceux qui savaient quelque chose se sont tus car ils cachaient jusqu'à l'existence même de Fried. Ils demeuraient fidèles à « l'esprit de parti », ce parti-même qui consitue la cible des auteurs de déclarations marquées au sceau du sensationnel, mais fondées exclusivement sur des présupposés plus politiques qu'historiques.

En clair la question est la suivante : Clément a-t-il été abattu par les services secrets soviétiques ? Staline qui dissout l'Internationale deux mois auparavant offre-t-il cette victime à ses alliés en preuve de sincérité ? L'hypothèse est d'autant plus tentante que Clément n'est guère en odeur de sainteté à Moscou, dit-on. N'a-t-il pas encouragé voire inspiré des positions du PCF qui n'avaient pas l'agrément du parti bolchévique ? On pense au Front populaire, mais aussi aux nuances importantes qu'apporte le PCF à la ligne de l'IC au moment de la drôle de guerre. Les souvenirs qu'Arthur London publie dans « L'Aveu » font rebondir cette hypothèse. L'auteur révèle que la sûreté tchécoslovaque voulait lui faire avouer que Fried fut à l'origine de ses déviations anarchistes, trotskystes, antisoviétiques, ce qui étonna le prisonnier habitué à voir accuser des vivants et non des morts. Voilà bien des explications qui excitent l'imagination, et, comme on ne prête qu'aux riches, pourquoi ne pas ajouter cette victime à la liste déjà longue... Pourquoi, de plus, ne pas tenter d'y associer des hommes avec qui l'on règle ses propres comptes. Pour le scientifique aucune hypothèse n'est à écarter a priori, pour peu qu'un minimum de recherches aient été menées, que des sources soient évoquées, que la critique se soit exercée.

Les signataires de ces lignes ont, pour des recherches différentes, mais parallèles, rencontré depuis dix ans des témoins particulièrement liés à l'affaire ou proches des personnes impliquées : Maurice Thorez junior qui vivait avec Fried à Bruxelles, Marie Pauker, fille de Fried et

d'Anna Pauker, Gilberte et Jacques Duclos, et à Budapest, Andor Berei, délégué de l'Internationale Communiste auprès du Parti communiste de Belgique, présent à Bruxelles sous l'occupation, ami et « collègue » de Clément. Pour tous ceux-là, la question paraissait résolue, mais bien évidemment, en raison même de l'hypothèse qui était la leur, aucun document en leur possession ne permettait de l'étayer. Mais leurs déclarations ont permis de rechercher des éléments matériels dans des directions nouvelles. Nous pensons pouvoir à présent disposer des garanties indispensables de sérieux scientifique pour déclarer le problème résolu. L'affaire dans son ensemble, ses circonstances et ses conséquences, fera l'objet d'un gros chapitre du livre que prépare Claude Coussement. Sans déflorer son objet, nous pensons cependant devoir dès à présent fournir l'essentiel d'un document qui indique à nos yeux de manière irréfutable d'où vinrent les assassins de Clément.

La plaque tournante se situe à Amsterdam. Là fonctionne depuis toujours sous la direction d'un vieux routier de l'Internationale, Dan Goulooze, un service particulièrement efficace de liaisons de l'IC dont les techniciens, souvent formés à Moscou au chiffrement et au déchiffrement, à la construction et à la manipulation des émetteurs, peuvent être sollicités ailleurs en cas de besoin. C'est ce qui se produit après le 22 juin 1941 par suite du départ forcé des services consulaires soviétiques. Il demande à Goulooze l'envoi d'un technicien pour examiner un émetteur qui reste obstinément muet.

Deux années plus tard, en 1943, la Sicherheitspolizei réussit aux Pays-Bas une opération particulièrement fructueuse : pas moins de vingt militants de l'appareil Goulooze tombent entre ses mains. Un document, n°3 St A 1661/43 du 24 août 1943 signé du SS-Sturmscharführer Lange, reposant à l'Institut néerlandais d'Histoire de la Guerre à Amsterdam (Rijksinstituut voor Oorlogsdocumentatie) dresse le bilan de ce gigantesque coup de filet. Il renvoie à un procès-verbal d'interrogatoire mené pour le Sonderkommando de La Haye, IV A I, service extérieur d'Amsterdam, par le même Lange, le 28 juin 1943. Nous ne citerons pas le nom du communiste néerlandais, toujours en vie, arrêté à Berlin en mai 1943 alors qu'il devait y construire un poste émetteur. Il sera « travaillé » comme l'écrit Lange jusqu'à ce qu'il fournisse les détails de son emploi du temps depuis l'occupation. Après quatre mois, la police allemande finira par lui soutirer une information, pour nous, essentielle :

« Vers août 1941, Goulooze me demanda si je voulais bien me rendre à Bruxelles pour y installer un réseau. Je reçus une adresse : Paauwenstraat, n° 18 ?... Début août je me rendis par le train à Weert, près de la frontière. Puis je me dirigeai à vélo vers Hasselt. Je pris le train à Hasselt et me rendis à l'adresse de Louise Lambert. Cette dame avait 36 ans, petite mince, cheveux clairs. Par cette dame, je fus mis en relation avec un fonctionnaire du réseau. Ce fonctionnaire me demanda comment je procédais en Hollande avec Goulooze. Ensuite, il s'entretint avec la dame et me quitta. Lors d'une rencontre organisée par cette dame dans un café inconnu, je fus mis en rapport avec un jeune homme qui s'appelaient « Jaon ». Description : environ 22 ans, environ 1 m 65, mince, blond foncé. Je me rendis au domicile de ce jeune homme en sa compagnie et j'essayai un émetteur qu'il avait construit lui-même. Cet

appareil n'était pas bien monté et de ce fait inutilisable. Quelques jours plus tard, il reçut un émetteur TPTC et nous eûmes la liaison avec Moscou ».

Or, en date du 7 octobre, le même Lange toujours (Document IV A 1 1789/43) signale que l'homme en question a été « prêté » à Bruxelles un moment. Plus précisément, avec leur prisonnier, les policiers SS se présentent à l'adresse indiquée, le lundi 16 août. Ils y apprennent que l'ancienne locataire, Ève Fontaine, veuve du sculpteur Lambert et qui se fait appeler « Louise » ou « Elisabeth » a déménagé. Or celle-ci, comme l'a déjà raconté Alain Guérin, est le courrier et la boîte aux lettres de Clément. Par l'administration communale, le plus simplement du monde, les policiers prennent connaissance de la nouvelle adresse : 129, rue Tenbosch à Ixelles, dans la proche banlieue bruxelloise. C'est là, qu'imprudemment venu en l'absence de son agent de liaison, Clément se trouve à nez à nez avec les agents de la Sipo qui tendaient une souricière depuis la veille. L'un deux perd son sang froid et tire... Claude Coussement aura l'occasion de développer tous les aspects de ce drame. Mais nous pensons que cette version où les éléments de témoignages confirment des documents irréfutables, pour décevante qu'elle soit aux yeux de ceux qui cultivent trop volontiers le paradoxe, devrait emporter la conviction.

Claude COUSSEMENT — José GOTOVITCH

POLITIQUE PENITENTIAIRE : LA BELGIQUE A CONTRE-COURANT

Dans notre pays, la moitié des détenus sont âgés de moins de 30 ans, 10.000 mandats d'arrêt sont délivrés chaque année, la moitié des détenus sont en détention préventive. Rien que ces données brutes justifiaient la tenue, à Namur le 6 novembre dernier, d'Assises de la politique pénitentiaire. 500 spécialistes s'étaient donné rendez-vous. Psychologues, assistants sociaux, magistrats, avocats, gardiens de prison, ex-détenus ont pendant de longues heures échangé leurs idées, points de vue et expériences. On a confirmé l'absence en Belgique d'une politique pénitentiaire qui mérite ce nom — cohérente, globale, résolue. On a fait en particulier le procès de la politique menée à la hussarde par le ministre Gol qui, lui, brillait par son absence.

Les constats négatifs furent nombreux : manque de moyens, de locaux, de personnel — mauvaise utilisation des règlements existants, archaïsmes et lacunes, manque d'intérêt d'une partie du monde politique pour une cause peu rentable électoralement...

Des propositions concrètes pour une autre approche des problèmes n'ont pas manqué : mieux former le personnel, mieux utiliser le système de probation, promouvoir la formation professionnelle des détenus. Certaines priorités déjà soulignées lors de précédentes rencontres furent rappelées : réduire le contingent des personnes placées en détention préventive, mieux utiliser les ressources de la législation existante pour réduire l'exécution des courtes peines de prison.

Du fait, et le député communiste Daniel Fedrigo, qui participait aux travaux du colloque de Namur, l'avait montré à la Chambre quelques jours auparavant : dans la pratique, le ministre de la Justice n'entre-

prend, ne tente rien pour la prévention des délits. Il n'a encore fait état d'aucun projet en la matière, se contentant — philosophie libérale oblige — de choisir la voie de la répression. C'est aller à contre-courant de ce qui se fait et se cherche dans divers pays européens. Tout récemment en visite à Villefranche-sur-Saône, Robert Badinter, ministre français de la Justice déclarait : « Nous fabriquons une délinquance, mais il faut savoir que la création d'une place de prisonnier coûte à la collectivité 400.000 F. (français, bien sûr). Cet argent pourrait être mieux utilisé et avec quatre milliards, ajoutait le Garde des sceaux, je pourrais faire diminuer de quatre cinquièmes la délinquance urbaine ». S'il est vrai que Robert Badinter aura du mal à trouver ses quatre milliards (32 milliards de FB) et qu'il ne cache pas son amertume à ce propos il est significatif qu'il pose le problème en ces termes et dans une perspective fondamentalement différente de celle de Jean Gol. Daniel Fedrigo a rapporté à la Chambre ce qu'il avait découvert lors d'une visite de l'aile B de la prison de Saint-Gilles à Bruxelles. Alors que cette aile est prévue pour quinze détenus, elle en hébergeait une cinquantaine, dont près de 30 mineurs. Dans ces conditions, le personnel est dans l'impossibilité de fournir le travail de qualité qu'il souhaite prester. Il est impossible en particulier d'opérer un travail valable d'observation et d'orientation et de faciliter aussi la réinsertion. Or, c'est dans ce contexte que le ministre de la Justice décide d'envoyer encore plus de monde en prison... Sait-on par ailleurs que les surveillants de nos prisons sont moins bien payés que les gardiens du zoo d'Anvers ? « Tous les spécialistes que j'ai pu interroger, a déclaré Daniel Fedrigo, m'ont confirmé que la prison a sur les jeunes détenus l'effet qu'aurait une école organisée de la délinquance. Plus on enfermera de gens, plus il faudra en enfermer. Tel est le cercle vicieux de la répression ». Qu'il s'agisse des infractions commises par des mineurs, du surpeuplement des prisons, du régime de surveillance dans les prisons, la politique pénitentiaire se résume en Belgique à une espèce de course contre la montre, où, dit D. Fedrigo, on colle rustine sur rustine pour ne pas laisser couler le bateau ».

Dans ce domaine aussi, il existe une alternative : réaliser une prévention active de la délinquance sur le terrain, avec les associations volontaires les syndicats, les élus locaux. C'est beaucoup moins cher que de réprimer, mais cela demande tout à la fois des investissements à long terme et un minimum de confiance dans l'homme. Le pouvoir actuel est incapable de l'un et de l'autre.

J.M.D.

UN COLLOQUE CARDIJN

Le Centre Catholique de Documentation et de Recherche (KADOC) de la Katholieke Universiteit Leuven organisait, les 18 et 19 novembre 1982, un colloque sur le thème « Cardijn, un homme, un mouvement ». Le KADOC, institution dynamique et active dans la recherche des sources, possède une documentation considérable sur la JOC et Mgr Cardijn.

A priori, on pouvait craindre que ce colloque à vocation scientifique ne donne qu'une image béatifiante de Joseph Cardijn. Les anciens militants jocistes, témoins de l'action de Cardijn, n'ont pas dissimulé la très grande admiration qu'ils vouaient à leur dirigeant, mais le colloque

n'est pas devenu pour autant une version non romanesque du célèbre ouvrage de Maxence van der Meersch, « Pêcheurs d'hommes », ni une caricature des « Saints vont en enfer » de Cesbron ! Les exposés des participants ont montré les difficultés et les hésitations rencontrées ou subies par Cardijn au cours de son existence. Car le chemin parcouru par ce prêtre, formé dans une ambiance encore très proche du catholicisme dit social du 19^e siècle, jusqu'à l'organisation d'un mouvement international affirmant l'éminente dignité du travailleur ne fut ni facile, ni anodin.

Après l'exposé de M. Walckiers sur la formation de la personnalité de Cardijn — exposé très bien documenté, mais un peu timide à propos de l'attitude de la haute hiérarchie catholique à l'époque — le colloque s'est penché sur la théologie du laïc ou apostolat des laïcs (G. Thils) et la notion de conquête du milieu (A. Hermans), c'est-à-dire sur deux aspects capitaux de la pensée du fondateur de la JOC. Une table ronde, avec la participation de Rosine Lewin, seul témoin du monde non-catholique, eut lieu sur le thème de la pédagogie de Cardijn.

Les rapports du mouvement ouvrier chrétien (1918-1945) et de l'Action Catholique, ainsi que les problèmes inhérents au « pilier » catholique (la science politique de langue française vient de consacrer le mot barbare de « pilarisation », traduction de « verzuiling »), ont été analysés par E. Gerard. L. Vos, abordant le thème de la vision de la société chez Cardijn, a passé en revue les grandes questions rencontrées par la JOC et son dirigeant dans l'entre-deux-guerres : Eglise et société, peuple (flamand) et Etat, capital et travail, ordre nouveau et système parlementaire. Cet excellent exposé fut suivi par le rapport de A. Tihon sur la vision politique et sociale de Cardijn après la seconde Guerre Mondiale. Un rapport où la liberté de ton et le sens critique se mélangèrent et réussirent à donner de Cardijn une image nuancée, montrant entre autres le poids d'un certain traditionalisme politique dans l'attitude du père de la JOC en Belgique, mais aussi son ouverture — remarquable pour l'époque — aux problèmes du Tiers-Monde.

L'exposé de M. Launay sur Cardijn et la France a démontré la difficulté pour la JOC de s'imposer face aux syndicalistes chrétiens d'outre-Quévrain qui ne voulaient y voir qu'une « expérience belge » d'importation. Une seconde table ronde fut consacrée à la dimension internationale de Cardijn.

Les Actes du colloque seront publiés par le KADOC (21, place Mgr Ladeuze, 3000 Leuven).

Au bilan, cette rencontre fut de très bon niveau tant par la qualité des exposés — même s'il faudrait, à notre avis, encore se pencher davantage sur la formation reçue par Cardijn dans sa jeunesse afin de mieux rendre compte de l'évolution idéologique suivie par le futur cardinal (*) — que par le dynamisme de ses organisateurs qui surent faire appel à des témoignages très intéressants d'anciens militants de la JOC.

Jean-Jacques HEIRWEGH

(*) Il y aurait, encore beaucoup à dire sur Cardijn et l'Université de Louvain, les Semaines Sociales de France, Léon Harmel — que l'on considère trop facilement comme un modèle de patron « démocrate » chrétien — et Mgr Mercier. En tous cas, la voie est désormais tracée pour des études complémentaires à ce propos.

A LIVRES OUVERTS

LA CAMBRE ET L'ARCHITECTURE, PAR J. ARON

Ecrire l'histoire à chaud est toujours une entreprise assez téméraire. Comment garder la tête froide, rester objectif, lorsque cette histoire, celle d'une de nos écoles d'art parmi les plus originales, se termine (provisoirement ?) par son éclatement et le conflit que l'on sait, exarcerbé par les passions, les intérêts à court terme, les basses stratégies politiciennes et les incontinenances verbales ? Les blessures, après trois ans, sont encore bien vives.

C'est pourtant à cette tâche difficile que s'est attelé Jacques Aron en écrivant ces cinquante ans de l'histoire du « Bauhaus belge », où lui-même, architecte et urbaniste, fut élève et enseignant.

Un conflit qui, plus qu'ailleurs, a mis à nu une crise profonde : celle d'une société, de son « urbanisme » sauvage et une destruction du tissu urbain presque irréparable. Que ce conflit ait pris à la Cambre l'acuité que l'on sait, reste en définitive à l'honneur de cette école qui ne s'est jamais voulu enseignement douillet pour spécialistes, bien à l'abri des rumeurs du monde.

Au Bétien que nous sommes, au consommateur de logements toujours plus ou moins floué par la spéculation et pour qui il s'agit (parodions Brecht) « d'abord se loger, philosophe ensuite », l'histoire de la Cambre apparaîtra à la lecture de ce livre comme une longue suite presque ininterrompue de réflexions et de conflits passionnés sur le futur de la ville et de l'habitat.

Cela commence déjà avant sa création, avec toute la « laideur » architec-

ture du 19ème à déblayer (dixit Henri Van de Velde), l'enseignement de celui-ci à Weimar, ensuite le Bauhaus allemand qu'il inspire et cette école belge enfin créée grâce à une première présence socialiste dans un gouvernement belge, et dont on lui confie la direction. « A côté de l'enseignement confessionnel de St Luc, une académie plus que bi-centenaire, une école nouvelle, réceptive aux changements sociaux et techniques et qui à différents moments de son existence, se sentira vibrer plus profondément à l'écho d'un monde déchiré ». Ouverte en 1927, elle avait déjà été souhaitée par Henri Van de Velde depuis 1912.

Jacques Aron nous évoque le moment, le lieu, l'esprit original de cet enseignement, les premiers pas vers l'étude rationnelle de l'urbanisme (Vander Swaelmen), la fin du « modern style », les conflits (déjà !) entre Horta et Van de Velde, les tensions entre « rigoristes (V. Bourgeois) et « empiristes » qui, comme A. Pompe, ne manquaient décidément pas de clairvoyance. C'est aussi l'écho du lyrisme démesuré de Le Corbusier, les critiques et les autocritiques ensuite devant ce même fonctionnalisme détourné au profit de la spéculation et l'effrayant saccage de la ville qui devait amener la naissance chez certains élèves et enseignants d'une nouvelle (et quasi-désespérée) stratégie urbanistique.

Une histoire qui sous la plume de J. Aron est loin d'être un sec inventaire des événements. Témoin et acteur, il jette sur son école un regard sagement critique, n'épargnant ni le technocratisme des uns ni le verbalisme des autres, mettant souvent le doigt sur les multiples contradictions et confusions théoriques qui ont orienté les destinées de la Cambre.

Confusion chez son fondateur H.

Van de Velde, son idéalisme d'esthète dont « le socialisme » ne va pas au delà de cet appel mystique : « L'artiste offrant ses capacités créatrices au peuples ». Confusions au sein de ces congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) auxquels collaborent avec enthousiasme certains des enseignants de la Cambre, l'utopie architecturale de cette « civilisation machiniste », rêve généreux mais débouchant sur quelles outrances, les audacieux chirurgiens du tissu urbain faisant rapidement place aux charcutiers sans scrupules.

Lorsque J. Aron relate quelques petits faits, ce n'est pas par plaisir de l'anecdote (peut-être un autre livre à faire...) mais pour la valeur quasi symbolique qu'il y découvre. Ainsi, évoquant le grand frère spirituel, le Bauhaus, il relate ce fait peu relevé par d'autres historiens : l'éviction en 1929 de son directeur Hannes Mayer, parce que communiste et trop militant antinazi. Utopie que d'espérer pouvoir poursuivre leur enseignement dans la neutralité, loin du « politique ». Celui-ci les rattrape bien vite, mais alors botté à l'hitlérienne fermant le Bauhaus et contraignant ces mêmes neutralistes (Kandinsky, par ex.) à l'exil sinon pire. Et à la Cambre, n'est-ce pas aussi l'éviction d'un directeur-adjoint qui déclenchera le conflit ?

Autre anecdote lourde de signification au sein même de la Cambre cette fois. Le refus directorial de voir figurer une œuvre de trois anciens élèves groupés au sein de Forces murales — « La Résistance » — lors d'une exposition projetée pour le 25^e anniversaire de l'école et en hommage à son fondateur. Œuvre jugée trop politique, pas assez dans les options « expérimentales » formalistes du moment. Le mot d'ordre était alors : « Construire et rien que construire ». Certains des censeurs d'alors durent bien reviser leur jugement, mais trop tard, eux-mêmes devenus victimes du « politique » (et de la plus basse qualité) après qu'un fossé de

plus en plus large se soit creusé entre les sections d'architecture et les autres sections d'arts visuels — qui devaient, dans l'esprit des fondateurs, se trouver étroitement associés.

On peut regretter par ailleurs que cette part non-architecturale de l'enseignement de la Cambre soit à peine évoquée. Part importante, qui englobe aussi bien l'art mural que le théâtre, l'illustration que la publicité, les arts d'animation, la sémiologie, que la reliure ou même la haute couture. Jacques Aron s'en défend, peut-être avec trop de modestie, ne s'estimant pas assez informé, ni compétent. Souhaitons qu'un jour quelqu'un pourra prendre le relais pour compléter l'histoire de cette école qui en 1978 était près de compter quelque 600 élèves, dont les citoyens de 25 nations.

Conclusion ? Qu'on me permette plutôt de ne pas résister au plaisir des citations. Celle-ci d'abord de Van de Velde. « Pour ce qui est des écoles professionnelles d'art industriel, elles sont presque exclusivement des écoles du soir... dont le public se compose exclusivement d'ouvriers tenus à gagner leur vie durant le jour par un travail suffisamment épuisant. Dans ces conditions, tout cet enseignement supérieur leur restera forcément interdit ». Ceci en 1931 et qui me laisse quelque peu rêveur...

De Robert Delevoy, ensuite, ancien animateur de la galerie Apollo dans les années 40, d'où devait naître une part importante de la peinture belge contemporaine, directeur entre 65 et 79 de la Cambre, c'est-à-dire pendant une des périodes les plus agitées. Également essayiste et critique d'art. Récemment décédé. Petit hommage à un éminent confrère : « L'esprit de la Cambre c'est-à-dire le non-conformisme radical qui a été et demeure sa raison fondamentale de produire, sa vocation de recherche, sa tendance majeure à rejeter les idées reçues, sa volonté de travailler en « laboratoire » suivant les voies, conjointes ou contradictoires, du

rêve et de la raison, de la raison et du rêve » (in « La Cambre — 1928/1978 — Synthèses et fragments).

Enfin pour en revenir à Jacques Aron et illustrant son histoire des protagonistes, des déchirements et des contradictions de la Cambre, cette citation qu'il fait de R. Barthes : « ... au delà du drame personnel de l'écrivain (et de tout artiste — J.A.) d'avant-garde, et quelle qu'en soit la force exemplaire, il vient toujours un moment où l'ordre récupère ses francs-tireurs ».

Jean CIMAISE

Editions P. Mardaga/Collection Architecture + Recherches — 1982 194 pages — Nombreuses illustrations — 920 Fr.

MINISTRE SANS POUVOIR par. R. Vandeputte

Quand Mark Eyskens forma son gouvernement en avril 1981, il offrit le portefeuille des Finances à M. Robert Vandeputte, ancien gouverneur de la Banque nationale. Extra-parlementaire d'opinion CVP, celui-ci n'avait jamais été ministre. Rendu à ses loisirs dix mois plus tard, il lui sembla intéressant de coucher sur papier les réflexions que lui inspirait cette expérience.

En publiant ce témoignage, le CRISP exprime le souhait qu'il provoquera d'autres contributions susceptibles de déboucher finalement sur un travail de synthèse de la fonction ministérielle. Excellente suggestion, encore que le texte de M. Vandeputte n'apporte pas grand-chose de neuf en dépit des critiques pertinentes qu'il ne ménage pas.

Car l'image que M. Vandeputte donne des réunions ministérielles n'est guère flatteuse. Elles commencent toujours en retard et les discussions sans cesse interrompues pour passer d'un sujet à l'autre s'achèvent souvent sans conclusions, les problèmes étant renvoyés à des séances ultérieures ou

transmis pour examen à des commissions. Un temps considérable est consacré à des litiges concernant des nominations. Nombre de décisions sont le résultat de marchandages où les problèmes sont « jumelés » pour assurer des « compensations » permettant des compromis boiteux. Et des dossiers aussi importants que celui de l'acier wallon, au reste souvent connus de façon approximative au sein même du gouvernement, sont reportés de mois en mois.

Après avoir relaté les petits et grands événements de sa brève carrière ministérielle, M. Vandeputte regrette que le gouvernement dont il fit partie n'ait pas eu, comme il l'aurait voulu, le courage et la détermination de procéder à l'opération chirurgicale rendue nécessaire par « *les concessions excessives aux desiderata immédiats de la population exprimés par l'intermédiaire de représentants politiques et syndicaux* ». Si ces collègues n'ont pas eu ce courage, estime-t-il, c'est parce que les membres d'un gouvernement sont généralement les délégués de groupes de pression ou d'organisations politiques. Lui, par contre, « *s'était souvent trouvé dans une situation plus confortable que les autres ministres parce qu'il avait bénéficié d'une grande indépendance dont ils ne disposaient pas* ».

Pourquoi M. Vandeputte avait-il ce privilège ? Il ne le dit pas. Si ces idées rejoignent à s'y méprendre celles des milieux d'affaires, à lire ses souvenirs il ne semble pas qu'il ait jamais discuté de sa politique avec ceux-ci. Pas même avec son fils, Tony Vandeputte, qui dirige le département économique de la FEB.

M. Vandeputte ne semble du reste pas s'être demandé pourquoi on lui avait proposé de devenir ministre des Finances. Il avait alors 73 ans, ce qu'il rappelle souvent. Pourquoi a-t-on songé à ce vieillard pour occuper un poste aussi important ? Lors de la formation de son équipe, Mark Eyskens déclara qu'il comptait beaucoup sur

« l'effet Vandeputte » (l'expression est de lui). Faut-il comprendre par là que sa présence rassurerait les milieux financiers ? Si je formule cette hypothèse, c'est que certains silences sont éloquents et que M. Vandeputte, pour le reste fort disert, témoigne d'une curieuse discrétion concernant les fonctions qu'il occupa après sa mise à la retraite.

« Six années s'étaient écoulées depuis que j'avais quitté la Banque nationale en la qualité de gouverneur honoraire (...) et on m'offrait l'occasion de me tremper une nouvelle fois dans la vie active », explique-t-il. *J'acquiesçai à la proposition de Eyskens.*

M. Vandeputte avait-il abandonné si complètement la vie active ? Je n'en ai pas l'impression. A peine avait-il quitté la Banque nationale qu'il fut nommé administrateur de *Bayer-Antwerpen*, la filiale belge du trust chimique allemand, et quand celui-ci acquit le contrôle d'*Agfa-Gevaert*, M. Vandeputte s'y vit octroyer un poste de commissaire. Entre-temps, il était devenu administrateur de la filiale belge de la multinationale hollandaise *Philips* et du groupe belgo-américain *Coppée-Rust*.

N'aurait-il pas été utile de la signaler ? Ne fût-ce que pour mieux situer M. Robert Vandeputte.

P.J.

Robert Vandeputte. Ministre sans pouvoir. Editions du CRISP. Un volume de 124 pages, 425 FB.

ART DU CONTEUR ART DE L'ACTEUR

Un sujet assez inhabituel dans la collection des « Cahiers théâtre » qu'édite l'Atelier théâtral de Louvain-la-Neuve : « Art du conteur — Art de

l'acteur ». Un titre qui n'est peut-être pas très explicite du propos, mais le dessin de couverture et le nom de l'auteur — Youssef Rachid Haddad — le sont davantage : c'est du conteur arabe qu'il est ici question. Libanais, Youssef Haddad est acteur, dramaturge, metteur en scène et essayiste. Chef du département d'art dramatique à la Faculté des Beaux-Arts de Beyrouth, il est chargé de cours, animateur du Groupe de recherche théâtrale au département théâtre de l'Université Paris VIII pour « Expression globale et orale ».

Son étude se veut tout d'abord une réponse à l'assertion très répandue selon laquelle il n'y aurait pas de théâtre dans la tradition culturelle arabe et démontre que l'art du conteur est une expression dramatique authentique chez les Arabes, un peu comme le « cantastorie » dans la tradition sicilienne (faut-il rappeler le célèbre « Mistero buffo » de Dario Fo ?). Youssef Haddad est remonté aux origines et il est significatif de constater que, comme dans le monde chrétien, l'expression théâtrale dans le monde arabe procède originellement de la religion. Sans doute est-il intéressant de savoir comment a évolué le rôle des conteurs — interdits à diverses époques en raison de leur propos non-conformiste — mais il est plus révélateur encore de le rapprocher de certaines conceptions contemporaines du théâtre qui privilégie l'acteur — que l'on songe en particulier à ces « performances » venues d'outre-Atlantique — au détriment de l'œuvre littéraire que constitue fondamentalement l'écrit de théâtre.

Francis CHENOT

« Cahiers théâtre Louvain », Ferme de Blocry, Place de l'Hocaille, 1348 Louvain-la-Neuve (tél. : 010/41.51.15).

EN REVUES

SOCIALISME

« Spécial Hainaut occidental »

Comme il l'avait fait précédemment pour d'autres régions de Wallonie (par exemple la région verviétoise), l'Institut Emile Vandervelde a pris l'heureuse initiative de consacrer un numéro double spécial de la revue « Socialisme » à une étude pluridisciplinaire sur le Hainaut occidental trop peu utilisé. Réalisé sous l'égide de la Fédération de Tournai du PS, cet ouvrage a permis de réunir dans une équipe de travail des membres et des non-membres du PS.

La première partie intitulée « Le lent déclin économique du Hainaut occidental » a été coordonnée par Fernand Dupriez. La géographie en a fourni le fil conducteur, sous la forme de quatre chapitres (Robert Sevrin, avec la collaboration de Michel Barbé pour la région de Comines):

— L'étude du cadre géographique (p. 297-305) permet d'observer que des accès aisés, des paysages géographiques variés font du Hainaut occidental une zone de détente et de loisirs, notamment pour la population du Nord-Pas-de-Calais et que le canton de Comines est confronté à la difficulté d'intégration d'une enclave frontalière.

— La situation démographique du Hainaut occidental (p. 305-310) apparaît plus mauvaise que la moyenne nationale et même que celle de plusieurs régions d'une Wallonie démographiquement malade. Le contraste avec la région du Nord est encore plus net.

— La géographie administrative (p. 310-314) a été bouleversée d'abord lors des échanges de territoire de part et d'autre de la frontière linguistique, avec surtout la création de l'arrondissement de Mouscron (1.9.1963), ensuite et surtout par la fusion des communes

(1.1.1977), faisant de Tournai la commune la plus étendue du pays (jusqu'à la réalisation prochaine de la fusion des communes anversoises). R. Sevrin remarque que « des fusions surprenantes ne sont pas exemptes d'arrière-pensées électorales ».

— L'infrastructure des communications (p. 314-321) reste en partie insuffisante et a subi un démantèlement partiel qui s'aggrave en ce qui concerne le chemin de fer. L'auteur plaide en faveur de l'achèvement rapide de la modernisation en cours des voies navigables régionales, plus économiques et plus sûres. Il dénonce le démantèlement du réseau ferré régional et ajoute: « La politique néo-libérale de paupérisation systématique de ceux qui n'ont que leur travail comme seul patrimoine est encore aggravée par la suppression brutale de trains sur certaines lignes régionales qui risque de privilégier le recours à la voiture particulière. Or, pas mal de personnes n'ont pas de voiture et le prix croissant du carburant rend ce recours à la voiture particulière à la fois anti-économique et anti-social. Le désenclavement routier de Comines apparaît indispensable.

En outre, R. Sevrin rappelle (p. 330-333) que le Hainaut occidental est une région rurale avec des industries d'origine ancienne, qui se sont concentrées et diversifiées durant le XIX^{ème} siècle.

Cet article est encadré par l'analyse faite par Jean-Marie Delrue,

— d'une part de la population active (p. 322-329), dont le taux d'emploi n'est que de 76,5%, avec un déficit de la balance de l'emploi de 20.000 unités, ce qui implique un mouvement pendulaire important, dont une proportion notable (plus de 9.300) doivent parcourir un trajet domicile-travail de plus de 30 km. Ce mouvement pendulaire débouche sur une émigration définitive qui affecte surtout les jeunes actifs;

— d'autre part de l'emploi (p.

334-341), caractérisé par de précoces et importantes mutations structurelles, par la présence de secteurs en crise, tout en possédant quelques points forts, par une concentration dans une zone médiane encadrée de régions périphériques « désertes », par une augmentation du nombre de salariés du secteur tertiaire, par l'importance du secteur public avec 23.000 personnes occupées, et

— du chômage (p. 342-347), peu important dans la région jusu'en 1975 mais ensuite, en accroissement plus rapide qu'en Wallonie et que dans le pays, atteignant un taux de 17% à Mouscron et de 15,9% à Tournai.

Les ressources naturelles souterraines (p. 348-362) sont présentées par Michel Privé et trois collaborateurs. Celles qui ont eu un impact économique et social sont le porphyre de Lessines, le charbon, le calcaire carbonifère présent dans trois bassins, et dont le potentiel hydrique est important, le sable et l'argile tertiaires.

Le textile a-t-il encore un avenir? Question posée par Max Leclercq et Michel Barbé (p. 362-367) implique une réponse en demi-teinte, un tableau très sombre, mais quelques raisons d'espérer.

L'agriculture, qui occupe plus de 82.000 ha dans la région, est l'objet d'un article de Luc Van Saingele (p. 367-372). Le nombre d'exploitations en 1978 n'est plus que de 36% de celui de 1950, celui des personnes occupées seulement 20%. Les exploitations agricoles régionales combinent les spéculations animales et végétales. Malgré la place réduite qu'elle occupe, l'horticulture constitue une possibilité d'avenir non négligeable. L'auteur souligne l'action des pouvoirs provinciaux en faveur de l'agriculture par l'enseignement, la recherche et la vulgarisation. La solution des problèmes posés à l'agriculture dépend souvent des niveaux régional, national ou européen.

Enfin, quelques autres secteurs économiques importants sont analysés par Jean-Marie Delrue (p. 372-376): métal, chimie, papier-livre.

Les perspectives pour une action régionale sont dégagées par Norbert Gadenne (p. 377-396). Celui-ci trace d'abord à grands traits l'évolution du Hainaut occidental, dont le déclin précède de 20 ans celui de la Wallonie. Il pose ensuite la question « Que peut-on faire? ». Le règlement des préalables consiste en la réintégration de la région en zone de développement ou des compensations, en l'achèvement de la modernisation de l'infrastructure des transports et en priorité la route express Mouscron-Comines. La relance de l'action régionale comporte plusieurs aspects, parmi lesquels un grand projet au départ de l'initiative locale: la réalimentation artificielle de la nappe du calcaire carbonifère, ainsi que l'équipement touristique de délassément et loisirs (une coquille a fait imprimer déclassement). Dans deux situations d'exception, il y a lieu de prendre parti: la restructuration du triangle urbain Ath-Enghien et la structuration du versant wallon de la Métropole du Nord, imposant une action commune sans frontière.

La deuxième partie intitulée « Histoire du mouvement ouvrier et vie culturelle » a été coordonnée par Roger Cantraine. La partie historique a eu comme auteurs Jean-Pierre Ducastelle, Jean-Pierre Delhay et Marcel Sonnevillie et constitue un point de départ pour des développements ultérieurs, que l'espace réduit réservé dans le présent ouvrage et le délai trop bref dont disposaient les auteurs n'ont pas permis. Les articles sont les suivants: Condition ouvrière, luttes sociales et développement du mouvement socialiste en Hainaut occidental (1830-1914) (p. 399-410); Présence du mouvement ouvrier à Comines (1894-1914) (p. 411); Mouvements sociaux et origines du POB en Hainaut occidental (1830-

1914) (p. 413-425); Les débuts à Mouscron (p. 425-437).

La dispersion des sources d'information rendait périlleuse la tâche de Bruno Lestarquit et d'Anne Garnier de rédiger le dernier article de ce numéro spécial: « Un foyer de culture en Hainaut occidental » (p. 439-446), dans lequel le rôle de Tournai, la capitale culturelle du Hainaut occidental éclipse, peut-être un peu trop fortement, celui des autres cités comme Ath, Mouscron ou Comines, Lessines, Leuze, Péruwelz ou Antoing. Ceci doit aussi être la conséquence du manque de temps dont disposaient les auteurs de ce chapitre.

Robert SEVRIN

Numéro double 172-173, juillet-octobre 1982.

Institut E. Vandervelde, 13, bd de l'Empereur — 1000 Bruxelles.

LA REVUE NOUVELLE

Centrée sur les problèmes de la paix et du désarmement, la livraison d'octobre 82 de la Revue nouvelle apporte des faits, des documents, des arguments qui apprendront quelque chose même à ceux qui sont attentifs depuis longtemps à ces problèmes. Intéressera-t-elle les autres ? On le souhaite avec la RN qui veut contribuer à une réflexion « préparant le passage de la protestation massive à la voie politique qui la rende efficace ».

Sous le titre « Les scientifiques devant l'arme nucléaire », Auguste Meessen, professeur à l'UCL ne se borne pas à évoquer les mânes d'Einstein et d'Oppenheimer, leurs scrupules et leurs angoisses. Son propos est de montrer la vanité des avertissements lancés par divers scientifiques contre le surarmement atomique, avertissements dont le fondement est de plus en plus évident. Retraçant la montée des périls depuis Hiroshima, Meessen observe : « il est indiscutable que les Américains ont mené la course aux armements en prenant l'initiative des développements

nouveaux et que les Soviétiques se sont sentis obligés de suivre ». A propos du remplacement par les Soviétiques des SS4 et SS5 par les SS20, il estime que « c'était une évolution technologique absolument logique », dont on a « exagéré délibérément la menace... parce qu'on voulait résoudre un problème politique ». Pour le prof. Meessen, la décision de l'OTAN de décembre 79 de négocier avec l'Est tout en préparant l'installation de 572 euromissiles, relève de l'escalade et entrainera inévitablement un développement correspondant de la part de l'URSS. C'est à la fois inutile et dangereux, écrit-il. Et de rappeler qu'en vingt ans (de 60 à 80) les dépenses militaires mondiales ont été quadruplées ! Comment enrayer cette spirale infernale ? Pour Meessen, la volonté actuelle des Soviétiques d'arrêter la course aux armements ne fait pas de doute. Mais, s'il prend en compte que les propositions des dirigeants soviétiques pour négocier une limitation des armements, il déclare que cela ne peut suffire. Et il va chercher chez Andreï Sakharov les principes de moralité politique dont devrait s'inspirer l'URSS. Cela va du refus de recourir les premiers aux armes de destruction massive (*) jusqu'aux garanties de liberté de conscience et de croyance, en passant (notamment) par la liberté intellectuelle et le droit à l'émigration. Meessen ajoute un alinéa pour préciser que ces exigences valent aussi pour le Chili, le Vietnam, la Turquie et le Salvador...

Faut-il vraiment faire dépendre l'amorce du désarmement ou tout simplement l'arrêt de la course aux armements de changements de régime politique par exemple en Amérique latine et de la dynamisation de la démocratie dans les pays du « socialisme réalisé » ? Cette condition nous paraît intenable,

(*) L'auteur rappelle cependant qu'en mai 82, Brejnev a proposé de renoncer à la première utilisation de l'arme nucléaire. Il note « avec étonnement » la manière dont les media ont justifié le rejet de cette proposition, sans autre examen.

même si, à l'évidence, la paix a tout à gagner dans la marche des peuples vers la démocratie, vers plus de démocratie.

En vérité, et Meessen le voit fort bien, ce qui importe c'est qu'on prenne de part et d'autre, des décisions montrant « une volonté réelle de désarmement ». Que l'opinion publique ait un rôle important à jouer dans ce processus, c'est ce que montrent Christian Franck et Georges Thill dans un autre article de cette livraison. Ils donnent du mouvement pacifiste qui se développe en Europe occidentale une analyse intéressante; ils l'appellent « pacifico-écologiste » parce qu'il a « pour base sociale un faisceau d'aspirations collectives qui tendent vers un contrôle radical de l'acquisition de la puissance industrielle et militaire dans une société à forte densité démographique et à haut niveau de développement ». Analyse qui, à l'échelle belge, mérite d'être affinée, mais qui nous paraît globalement acceptable. Entre les motivations de ce mouvement social d'une part, et d'autre part la « logique diplomatique », il y a disent-ils un hiatus, voire un risque de cassure. Pour Franck et Thill, c'est la pression du mouvement pacifiste qui a fait abandonner par Washington la thèse de la riposte au profit de « l'option zéro », en novembre 81. Ils distinguent deux impératifs à la logique de la négociation : d'une part il faut que les Soviétiques démantèlent leurs SS20 (à propos desquels les auteurs ont un avis différent de A. Meessen) d'autre part, la perspective de déploiement des euromissiles doit être « crédible ». Nous ne les suivons pas dans ce raisonnement; car œuvrer à la « crédibilité » de la menace mène tout droit à l'installation des euromissiles, c'est-à-dire à l'échec de la négociation. Rappelons à cet égard que pour le mouvement pacifiste belge, les cinq mots d'ordre toujours valables d'ailleurs, comportent tout à la fois le démantèlement des SS20 et le refus des euromissiles. Donner la pos-

sibilité à l'administration Reagan de « faire semblant » qu'ils installent des Pershing et des Cruise — avec la caution du mouvement pacifiste, c'est encourager le Dr Folamour.

On trouvera encore dans cette livraison une interview avec Helmut Ridder, initiateur de l'Appel de Krefeld, lancé en novembre 1980 et qui a recueilli un million et demi de signatures. Ridder y explique pourquoi cet Appel s'est voulu « unilatéral » : Il entendait amener l'OTAN à revenir sur sa décision de décembre 1979 parce que l'installation de nouvelles fusées en Europe occidentale ne constitue pas un rattrapage, mais un nouveau pas en avant dans le surarmement.

Quant à Pierre Watté, il s'inquiète du contraste existant en Belgique entre l'ampleur des manifestations populaires et la minceur des débats publics sur les euromissiles. Plus particulièrement, il se demande pourquoi dans notre pays la réflexion sur la capacité d'initiative d'un très petit pays est si difficile alors que le problème est aussi vital. Son étude, largement tournée vers les aspects éthiques et religieux du dossier, est pleine d'observations fécondes.

Il nous faudrait encore parler de l'article de Luc Dardenne sur la Pologne, qui nous paraît pertinent quand il parle du refus de la société socialiste (et non « communiste ») de reconnaître en son sein l'existence de conflits, mais non-pertinent quand, avec K.S. Karol, il croit avoir repéré en Pologne l'existence de classes antagonistes. Mais cela mériterait de plus longs développements...

Le Zaïre tient, avec l'informatique, une place de choix dans la RN de novembre. Sur le Zaïre : le texte intégral — sans ses annexes — du rapport Blumenthal, et un commentaire de Trencavel, lequel se pose quelques questions sur le cheminement et la portée de ce fameux rapport. De fait, les motifs de réflexion ne manquent pas, quand on mesure l'énormité des cons-

tats du banquier Blumenthal à propos de l'incontrôlable corruption au Zaïre. Questions sur les responsabilités des milieux financiers internationaux non seulement dans la durée et l'ampleur du phénomène de la corruption au Zaïre, mais plus globalement sur le sous-développement. Des projets géants ont été financés, par le FMI par exemple, et trop souvent l'effet le plus concret de ces opérations est l'endettement toujours plus profond des pays « assistés ».

Informatique. Sur la lancée de sa contribution à la Semaine sociale du MOC, Gérard Valenduc signe un délicieux texte sur les pièges (suaves) de l'informatique douce. C'est la fascination exercée par la micro-électronique sur un certain nombre de citoyens, généralement généreux, que Valenduc analyse, pas à pas, avec une pointe de cruauté mentale. Non, la micro-électronique n'est pas, par essence, douce, progressive, conviviale, porteuse de libertés. De toutes manières, une technologie ne détermine pas d'elle-même une structure socio-économique. Valenduc passe en revue les mythes et mystifications qui permettent de faire croire aux vertus démocratiques du micro-ordinateur « appropriable ». Il en appelle in fine à le considérer plutôt « comme un outil à critiquer, un objet de consommation à dominer, parfois aussi comme un gadget à rejeter. Non, conclue-t-il, la micro-informatique ne changera pas la société. Mais peut-être la société pourrait-elle un jour changer la micro-informatique... Et si on y réfléchissait ? »

Le même thème est encore traité dans la même livraison par Paul Thielen. En prime, la RN offre un « modeste glossaire », fort bien fait, pour ne point s'égarer dans le jargon informatique.

Eduardo Galeano, l'auteur (uru-guayen) de « Les veines ouvertes à l'Amérique latine », signe un texte sur la littérature et la culture de ce conti-

ment. Il montre que le cloisonnement et la hiérarchie entre genres n'ont guère de sens en Amérique latine, où les écrivains utilisent tous les moyens possibles. L'impérialisme culturel s'y manifeste très massivement par la TV, la radio, les revues à gros tirage, irradiant une culture aliénante qui tente de justifier le déséquilibre Nord/Sud. Galeano oppose la culture dominante (qui distribue le savoir) à une culture insurgée qui est en train de libérer la capacité de compréhension et de création des majorités silencieuses. Il affirme (ou confirme) la spécificité de la littérature latino-américaine. Et bien sûr, il confirme que cette littérature est éminemment politique.

A noter dans « Politique du mois » une chronique percutante sur la politique gouvernementale en matière de services publics, des services publics que le pouvoir veut « rentabiliser » alors que leur fonction est de répondre à un certain nombre de besoins de la population.

R.L.

La Revue Nouvelle, rue des Mouchérons, 3-5,
1000 Bruxelles
165 F. le numéro — Tél. : 02/511.98.62.

BULLETIN DE LA FAR

Le n° 128 du Bulletin de la Fondation André Renard consacre d'importants articles d'une part aux immigrés, par le biais d'un commentaire de Larbi Ayari sur la notion de « seuil de tolérance », d'autre part aux femmes, avec des contributions d'Emilienne Brunfaut et de Jean Jacquemin.

Seuil de tolérance : Larbi Ayari rappelle les points d'appui pseudo-scientifiques dont se réclament certains racistes. Une communication faite à une conférence internationale de psychologie appliquée, à Liège en 1971, avait été couverte d'éloges par la revue d'extrême-droite « Nouvelle Ecole » du GRECE (Groupe de recherche et d'étude pour la civilisation européenne). Cette communication avait

été faite par un professeur à la California University, A. Jansen, lequel s'était élevé aux Etats-Unis contre des programmes éducatifs visant à rattrapper le retard imposé aux Noirs. Pour Jansen, ces programmes étaient voués à l'échec vu l'infériorité intellectuelle des Noirs. Mais Ayari met en garde contre la tentation d'attribuer à la seule « nouvelle droite » le monopole du discours raciste.

Le caractère pseudo-scientifique du « seuil de tolérance » apparaît surtout par la place qu'il accorde au facteur quantitatif, en figeant l'analyse du phénomène raciste à un quota ou un taux. Cette manipulation réductrice permet de masquer les sources réelles qui alimentent le phénomène. L'auteur illustre sa démonstration par de nombreux exemples empruntés à l'organisation de la vie urbaine.

Au delà des étrangers, la notion du « seuil de tolérance » trouve une application dans d'autres domaines — handicapés, débiles, quart monde, etc. Elle occulte la réalité sociale et soutient l'ordre établi.

Femmes. C'est d'abord Emilienne Brunfaut qui comente le nouveau programme d'action de la CEE pour la promotion des femmes, programme qui vise l'information; l'accès à l'emploi; l'établissement d'un réseau d'antennes, contacts et échanges; le congé parental; les mentalités; la participation accrue des femmes dans les organismes où se prennent les décisions et enfin l'égalité hiérarchique des hommes et des femmes dans les services de la CEE elle-même. De nombreux travaux et diverses consultations ont précédé l'établissement de cet ambitieux programme. Il a été approuvé par le Parlement européen; il a fait l'objet d'une résolution adoptée par le Conseil des ministres. Tout cela est bien beau et tout à fait insuffisant. « Les femmes, déclare E. Brunfaut, auront à faire preuve d'une volonté opiniâtre, elle auront à développer une vigilance constante et sans faille. Elles

auront à lutter à l'intérieur et à l'extérieur, c'est-à-dire aussi bien à l'intérieur des organisations syndicales et au sein des délégations syndicales que contre le patronat et le gouvernement ».

Jean Jacquain aboutit à la même conclusion, à partir de l'analyse de deux jugements sur une affaire d'inégalité devant l'emploi. Il s'agit d'un jugement du tribunal correctionnel de Verviers, confirmé par un arrêt de la Cour d'appel de Liège. Ensemble, ils créent une jurisprudence que J.J. estime critiquable et dangereuse : les dispositions de la loi du 4 août 1978 sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière d'accès à l'emploi sont en effet « énervées », sans qu'aucune démonstration ne soit faite de leur inapplicabilité. Si l'auteur s'en tient dans son article aux aspects juridiques de l'affaire, il est bien conscient que se trouvent mis en cause plus que des principes de droit. Et de conclure, fort sagement, avant le cas Bekaert-Cockerill, qu'il y a d'une lutte de l'ensemble des travailleurs et de leurs organisations syndicales. « Aussi longtemps que tout les travailleurs et leurs syndicats, au milieu d'un chômage dramatique, laisseront des employeurs refuser un emploi à un seul d'entre eux parce qu'« il » est femme, jeune, plus assez jeune, handicapé, noir, homosexuel ou objet de conscience... l'égalité des sexes devant l'embauche restera « une affaire de bonnes femmes », écrit Jean Jacquain.

Le Bulletin de la FAR offre de surcroît une longue recension du livre de Rosanvallon « La crise de l'Etat-providence », et un compte-rendu du colloque tenu à la VUB en octobre sur le thème « Durée du travail et diminution du temps de travail ».

R.L.

Bulletin de la Fondation André Renard, 9-11, Place Saint-Paul, 4000 Liège 100 F. le numéro — 700 F l'abonnement annuel. Tél. : 041/62.79.20.

UN NUMÉRO SPÉCIAL DU BULLETIN DE LA FAR :

La Wallonie et les nouvelles technologies

Le bulletin de la Fondation André Renard a, dans son numéro double de septembre (n° 126/127), publié un intéressant dossier intitulé « Le développement de la Wallonie et les nouvelles technologies ». Il faut d'emblée le souligner, la FAR ne se trouve pas engagée par ce texte, dont les six signataires, tous ingénieurs et membres d'un « petit groupe de techniciens, chercheurs et enseignants » ne précisent pas plus leurs appartenances professionnelles ou politiques. Signalons quand même que l'un d'entre eux occupe des fonctions importantes dans une institution de recherche appliquée située dans la région wallonne.

Ceci dit, l'intérêt du dossier est double. Tout d'abord, l'initiative de la FAR répond à un évident besoin d'information, de documentation. On parle beaucoup de technologies nouvelles : le terme a acquis une valeur quasi mythique où chacun fonde ses espoirs d'un renouveau social et économique (et que les auteurs, on le verra, accréditent assez largement). On ne peut donc que saluer une tentative de présenter simplement mais avec une certaine technicité quelques exemples concrets de ces technologies nouvelles, la micro-informatique, la robotique, le traitement des déchets, les énergies douces, la biotechnologie : cinq dossiers de valeurs inégales, ou du moins de fonctions différentes.

Ainsi, le traitement des déchets (dont l'impact économique est loin d'être négligeable !) et les énergies douces offrent au lecteur quelques informations chiffrées, quelques exemples de réalisations pratiques, à partir desquels il est possible de tracer des perspectives pour la Wallonie. Pour la biotechnolo-

gie, par contre, on pouvait souhaiter autre chose qu'une énumération assez académique des disciplines biotechnologiques et de leurs applications, qui, dans un vocabulaire superficiellement technique, n'aidera certes pas le lecteur non spécialiste à comprendre la portée de cette bio-révolution industrielle ou de cette **bio-société** (?) que l'on nous prédit pour les décennies à venir... La micro-informatique et la robotique enfin font l'objet de développements historiques et futuristes beaucoup plus convaincants à propos du rôle de ces technologies dans les transformations économiques et (surtout) sociales qui se préparent. On aimerait malgré tout quelques évaluations concrètes, des perspectives, ou du moins des éclairages, plus proches de nous, de nos régions. Des données, des programmes de recherche, des projets et des réalisations existent et seraient sans doute plus révélateurs que des références mondiales, où Japon et Etats-Unis brillent au zénith et qui rejoignent parfois la futurologie économique-sociologique.

IDÉALISME ET CONTRADICTIONS

Et c'est en fait au-delà de son intention strictement documentaire que le dossier publié par la FAR présente son second et principal intérêt. Car nos ingénieurs ne se cantonnent pas, loin s'en faut, dans la description de leurs génies, fussent-ils nouveaux, mais ils s'engagent dans l'élaboration d'une curieuse mythologie de l'innovation industrielle qui fait l'objet d'un long chapitre introductif. En substance, la recherche technologique s'appuyant sur les dites technologies nouvelles, la tradition technique des industries wallonnes (avec une forte insistance sur les PME), ainsi que l'imagination de tous les Wallons, conviés à déposer le fruit de celle-ci dans une « banque d'idées » (sic), tout cela va spontanément assurer le relèvement de la Wallonie. Il semble inutile de définir des objectifs sociaux, une politique macro-économique alter-

native : dans cette Wallonie où l'on ne distingue plus ni classes, ni, encore moins, de lutte de classes, « les vrais besoins... ne sont pas ceux qui existent actuellement mais bien ceux qui vont naître ». Cette vision idéaliste du renouveau wallon, que l'on proclame basé sur l'autarcie régionale, l'innovation technologique, les PME, et qui en appelle à l'intérêt général (« chacun est appelé à jouer un rôle sur la scène régionale, pourvu qu'il le fasse essentiellement dans l'objectif de relever la Wallonie »), ne va pas sans quelques contradictions.

Contradiction par exemple entre cet appel à l'imagination — dont on fait fort idéalement le moteur exclusif du progrès (le progrès est « toujours la conséquence de l'imagination des hommes », « c'est par ses idées, plus ou moins bonnes, que l'homme oriente, plus ou moins bien, la civilisation », « la créativité repose sur quelques lois "naturelles" générales », etc.) et l'attitude fataliste vis-à-vis de l'envahissement micro-informatique et robotique (« Jamais une société n'a dû, dans une période aussi courte, s'adapter (ou disparaître) », « Nous n'avons plus le choix. Il a été fait pour nous. C'est accepter microprocesseurs et robots ou mourir ») et de ses conséquences sociales. Si les pertes d'emplois, attendues avec tant d'inquiétude par toutes les organisations syndicales, sont évoquées, dirait-on, pour mémoire, on s'attarde par contre à la description d'une nouvelle organisation sociale fondée sur le travail à domicile, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il ne semble pas inquiéter nos ingénieurs. Et pour cause puisqu'il serait défendu, ce travail à domicile, non seulement « par les technocrates et les grandes entreprises avides d'exploiter les nouvelles possibilités de la technique, mais aussi par les écologistes et toute une série d'organisations allant des syndicats aux églises conservatrices et aux mouvements féministes extrémistes désireux de soutenir de nouvelles structures familiales

plus satisfaisantes » (?). Et les auteurs d'ajouter : « il sera logique de voir, dans le cadre d'une société où le travail à domicile devient courant, un renforcement de la stabilité de la collectivité... Cette diminution du stress et de la mobilité forcée renforcera les besoins de participation à une vie collective plus intense » (!).

RECHERCHE AU PILON ?

Autre contradiction de taille, c'est l'attitude systématiquement négative des auteurs vis-à-vis de l'université (et de l'enseignement en général) mais aussi vis-à-vis de toute institution de recherche. Toute l'activité intellectuelle devrait semble-t-il se limiter à « l'invention », à « l'innovation technologique » qui « impose un système relationnel particulier où l'objet prime sur le concept ». Dans ces conditions, bien sûr, « il faut oser démystifier la recherche en général et savoir qu'on invente peu mais qu'on redécouvre ou qu'on adapte. A l'heure actuelle, la recherche scientifique fondamentale dans des régions « pauvres » comme la nôtre ne sert plus à grand-chose car la recherche technologique et immédiate est devenue le seul levier vraiment efficace du développement industriel » ! La décence nous recommande de ne pas insister sur les imbécillités perfides à propos des chercheurs qui ne trouvent pas « parce que s'ils "trouvaient" ils n'auraient plus rien à chercher et risqueraient de perdre leur emploi (sic) ». Lamentable myopie que celle de ces ingénieurs qui ne voient pas qu'une telle attitude revient à scier la branche sur laquelle ils vont devoir développer cette société hautement technique qu'ils envisagent !

L'exemple de la biotechnologie suffit à montrer — même dans l'optique limitée d'un développement industriel à court terme — l'impérieuse nécessité d'une recherche de pointe et la possibilité d'opérer des transferts de cette recherche vers la production, à condition bien sûr de pouvoir compter sur

une politique industrielle active et cohérente : c'est bien plus souvent celle-ci qui fait défaut et non la volonté des laboratoires universitaires. A ce propos, pourquoi ne pas citer la récente initiative de Jean-Pierre Chevènement, ministre français de la Recherche et de la Technologie, créant, parmi cinq autres, une « mission des biotechnologies », chargée d'assurer en la matière la cohérence des recherches fondamentales, leurs transferts vers l'industrie, la formation — en relation avec l'Education nationale — des chercheurs, ingénieurs et techniciens qui mettront en œuvre et développeront les biotechnologies...

DES LACUNES QUI EN DISENT LONG

Répétons-le, le redéploiement industriel de la Wallonie n'est pas avant tout une question « d'idées » mais de politique économique, c'est ce que semble ignorer le dossier sur les nouvelles technologies. Car s'il est touchant, ce vibrant appel aux patrons et ouvriers wallons à redresser leur région, il ne peut faire oublier le problème des fermetures, des fuites de capitaux, des aides publiques, du contrôle des investissements et de l'emploi, des initiatives industrielles publiques... Le plus inquiétant c'est qu'à la lecture du dossier, ces lacunes ne paraissent pas innocentes. A côté de quelques clins d'œil aux « progressistes » (contrôle des travailleurs, coopératives...), c'est en fin de compte une forme d'idéologie patronale qui sourd à de trop nombreuses reprises du texte. On y trouve sans doute quelques perles (ainsi, sur le thème « où sont les esclaves..., les serfs..., les ouvriers de la révolution industrielle ? », cette brillante réponse : « Il n'y en a plus ! Même les

travailleurs immigrés ont le droit, dans les pays industrialisés, d'être patriotes, seigneurs ou bourgeois » !), mais surtout de fréquentes mises en cause des pouvoirs publics, des médias, de l'enseignement, ou de la mentalité des travailleurs, qui, même si elles se fondent sur des constats qu'il serait vain de taire, laissent la fâcheuse impression d'un discours proprement réactionnaire. Un exemple parmi d'autres : « N'oublions pas qu'en Belgique, le coût salarial/heures prestées est le plus élevé du monde. Si à cela on couple une **mentalité rétrograde** (c'est nous qui soulignons) et un outil de production trop souvent vétuste, les perspectives d'avenir sont plutôt détestables ».

A ce jugement méprisant, il est intéressant d'opposer l'analyse de la Confédération des Syndicats Européens (Déclaration intérimaire sur la politique de recherche et développement, Comité exécutif des 30/09 et 01/11/1982) : « les travailleurs et leurs syndicats ne sont bien souvent pas informés ni consultés, ni n'obtiennent des pouvoirs publics ou des entreprises privées le droit de négocier des projets de R-D et leurs applications; tout ce qu'ils peuvent faire, c'est accepter passivement tous les changements qui interviennent dans leurs conditions de vie et de travail. Il devrait être évident que tout cela conduit à la résistance et à une recherche par de nombreux travailleurs de la sécurité contre le changement, plutôt que de la sécurité dans le changement ». Une réflexion bien plus proche de celles auxquelles le bulletin de la FAR nous avait habitués. L'exacerbation régionaliste devrait-elle justifier n'importe quelle promiscuité ?

Marc RAYET.

FAR - 126/127.

Les « Cahiers marxistes » sont déposés dans les librairies suivantes :

DU MONDE ENTIER

rue du Midi 162
1000 Bruxelles

**CERCLE D'ÉDUCATION
POPULAIRE**

rue des Deux Eglises 128
1040 Bruxelles

F.N.A.C.

City II, rue Neuve
1000 Bruxelles

LA RABUILLEUSE

chaussée d'Ixelles 221
1050 Bruxelles

**PRESSES UNIVERSITAIRES
DE BRUXELLES**

av. Paul Héger 42
1050 Bruxelles

LE LIVRE ROUGE

av. Jean Volders 41
1060 Bruxelles

LIBRAIRIE CORMAN

rue Ravenstein 28-30
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE LEFÈVRE

rue des Colonies 7-9
1000 Bruxelles

MACONDO

Galerie Bortier 8-10
1000 Bruxelles

LIBRIS - 44

Passage 44 (bd. Botanique)
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE

DE LA COMMUNE

rue des Grands Carmes 9
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE BIBLIO

rue de la Régence 53
4000 Liège

KRITAK

Vesaliusstraat 1
3000 Leuven

LIBRAIRIE DÉRIVE

rue Sous le Château 46
5200 Huy

CLUB ACHILLE CHAVÉE

rue du Temple 25
7100 La Louvière

L'ÎLE LETTRÉE

faubourg d'Aréval, 2
6720 Virton

Les suites d'un questionnaire

Merci à tous les abonnés qui ont répondu à nos questions sur la périodicité, le contenu et la présentation des CM.

Dix pour cent seulement d'entre eux se sont prononcés pour une parution bimestrielle, les autres se déclarant satisfaits du rythme actuel (8 numéros par an, dont deux doubles). Il y aura donc huit numéros en 1983.

Nous avons reçu de très nombreuses propositions de thèmes à traiter. Les thèmes les plus demandés sont :

- le marxisme aujourd'hui
- le socialisme existant - nature de l'état soviétique, etc.
- quelles alternatives à la crise ? notamment en matière de politique fiscale, énergétique, de défense, institutionnelle.
- eurocommunisme
- jeunesse
- immigration
- enseignement

Le souci de voir les problèmes culturels traités de manière plus systématique a été exprimé énergiquement.

En matière de numéros spéciaux, vous nous avez dit « Oui, mais pas trop souvent... »

En gros, vous avez approuvé — sans ferveur particulière — la présentation actuelle, les avis étant très partagés sur la valeur des illustrations.

D'une manière générale, les réponses ont reflété un réel attachement aux CM, un attachement très apprécié par tous les collaborateurs de la revue.

En ce début de 1983, il ne nous reste qu'à vous souhaiter une très heureuse année, malgré la crise, et à vous rappeler combien les CM ont besoin de votre fidélité et de votre appui pour trouver de nouveaux abonnés !

Le comité de rédaction



ELEMENTAIRE
MON CHER WATSON
... ABONNEZ - VOUS !

L'abonnement annuel (10 livraisons) : 600 F

L'abonnement « jeunes » (moins de 25 ans) : 300 F

Etranger : 700 F

Soutien : F

Téléphone : (02) 512.90.15

CCP 000-0188745-80 de la Fondation J. Jacquemotte,
1000 Bruxelles

Auteur-éditeur responsable et correspondance :
Rosine Lewin/rédacteur en chef
Avenue de Stalingrad, 18-20, 1000 Bruxelles

70 F